



La Région

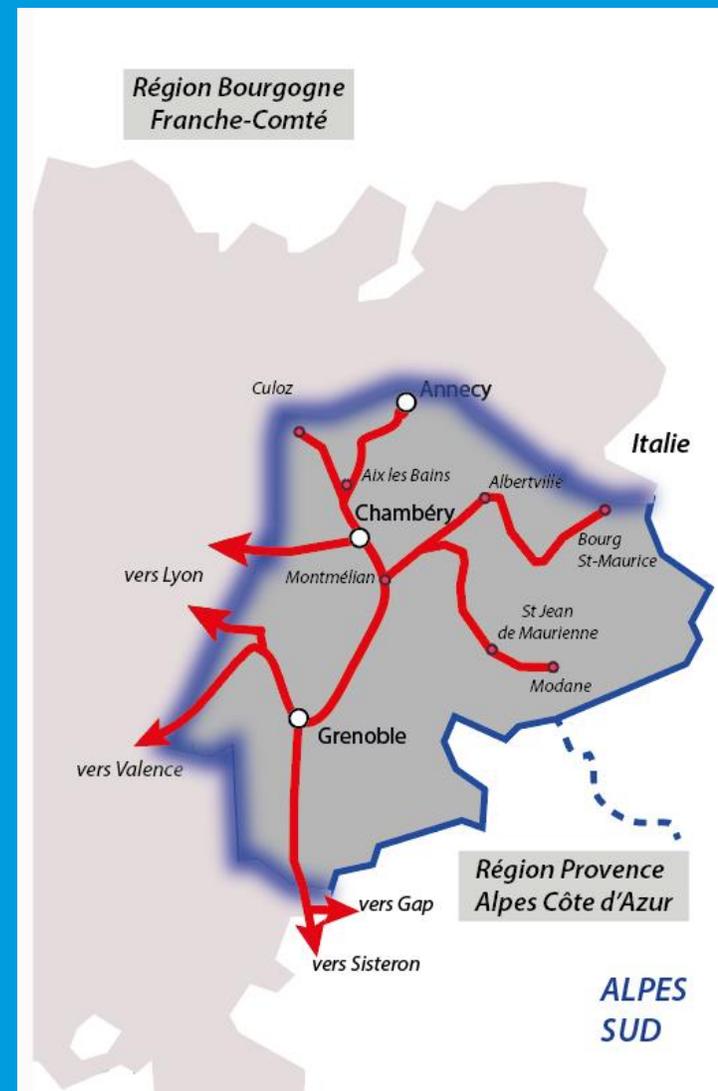
Auvergne-Rhône-Alpes

— COMITÉ TECHNIQUE
ALPES SUD

Réunion du 20 juin 2024 à GRENOBLE

Objectifs de la réunion

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2025) projet SA 2026 et ajustements 2024
- A l'issue de la réunion: identifier les sujets saillants



DÉROULÉ (à titre indicatif)

—

➤ Échanges sur la base de la présentation en 4 points :

1. Bilan TER 2023 et tendances 1^{er} trimestre 2024 (40')
2. Matériel roulant et installations de maintenance (20')
3. Service Annuel TER 2025 (1h10)
 - Travaux programmés en 2024/2025
 - Evolutions de services programmés
 - Transports interurbains et scolaires
 - Perspectives
4. Actualités et autres actions régionales (40')

➤ Conclusion (10')



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

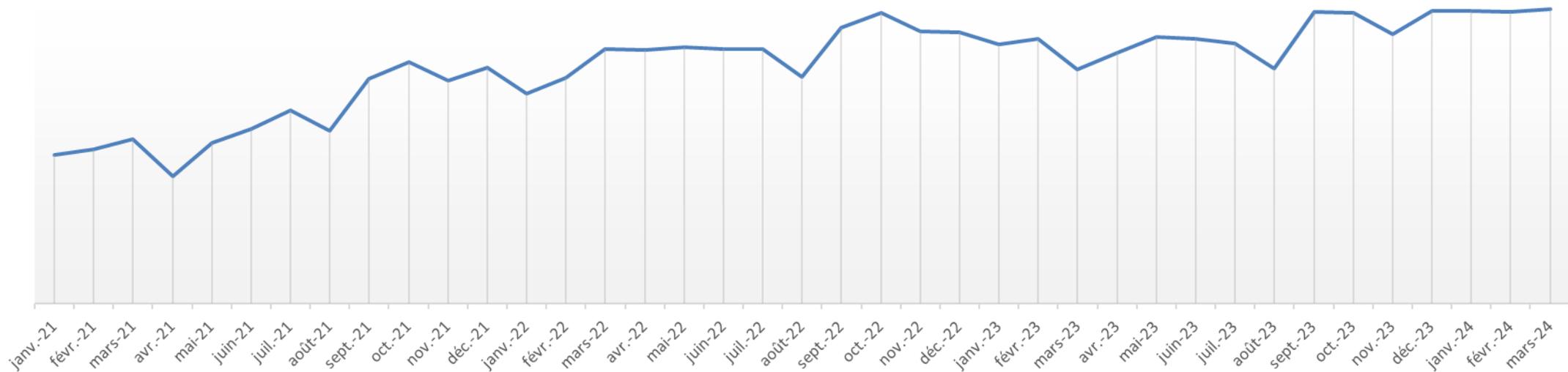


1. Bilan TER 2023 (et 1^{er} trimestre 2024)



La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2021 à mars 2024

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2021 à 2024



En 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4,3% à ce qu'il était en 2022 et il est supérieur de +22% par rapport à 2019.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2023 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER progresse de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 qui était marqué par les mouvements sociaux interprofessionnels contre la réforme des retraites.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2023, le trafic des abonnés représente 44% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés progresse de +5,2% en 2023 par rapport à 2022.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 56 000 de janvier à juin), tout vendeur confondu, est inférieur à l'automne 2022 (environ 63 500 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre, octobre et novembre, **66 600 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs et partenaires).

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** (record) et **1000 abonnés T-libr TER + STAS** en moyenne mensuelle 2023.

- Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des abonnés représente 35% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +10% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

En mars 2024, SNCF Voyageurs a vendu plus de **64 000 abonnements mensuels illico** et plus de **13 000 abonnements annuels**.

illico
MENSUEL

illico
MENSUEL
JEUNES

illico
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS
AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En cumul 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 56% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels progresse de +1,5% en 2023 par rapport à 2022.

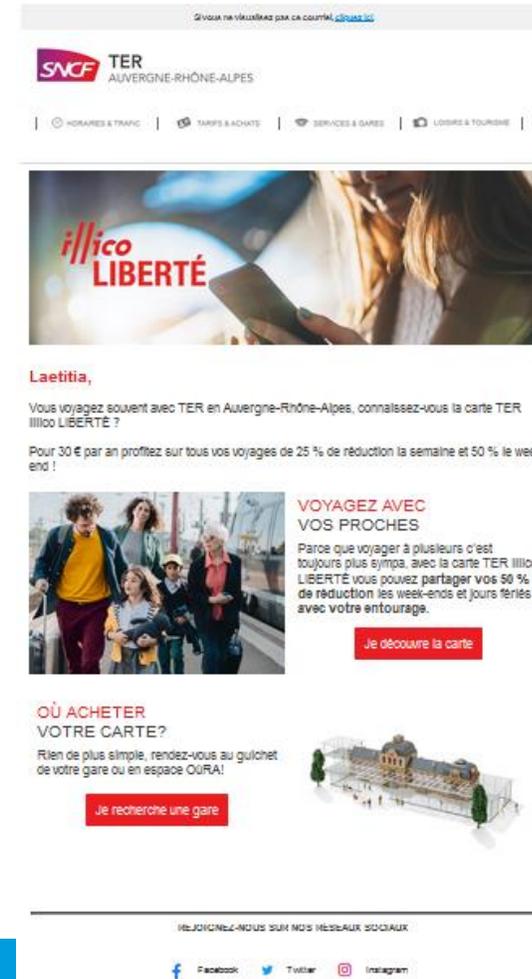
A fin décembre 2023, près de 170 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues (+16% par rapport à la même période 2022, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion entre le 15 mai et le 30 juin et entre le 20 novembre et 30 novembre.

Durant l'été 2023, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif illico PROMO VACANCES (+60% par rapport à l'été 2022).

Plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif Prix Minis (+149% par rapport à l'été 2022). En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un des 2 tarifs promotionnels.

- Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des occasionnels représente 65% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels progresse de +21% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.



SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

illico LIBERTÉ

Laetitia,
Vous voyagez souvent avec TER en Auvergne-Rhône-Alpes, connaissez-vous la carte TER illico LIBERTÉ ?

Pour 30 € par an profitez sur tous vos voyages de 25 % de réduction la semaine et 50 % le week-end !

VOYAGEZ AVEC VOS PROCHES
Parce que voyager à plusieurs d'est toujours plus sympa, avec la carte TER illico LIBERTÉ vous pouvez partager vos 50 % de réduction les week-ends et jours fériés avec votre entourage.

OÙ ACHETER VOTRE CARTE ?
Rien de plus simple, rendez-vous au guichet de votre gare ou en espace OURAI !

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux

Facebook Twitter Instagram



PROMO VACANCES

-40% SUR VOTRE TER,
VALABLE DÈS 2 PERSONNES,
GRATUIT POUR LES -12 ANS



PRIX MINIS

20€ 15€ 10€ 5€

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Taux de disponibilité des matériels roulants, indicateur de performance de la maintenance TER donnant lieu à un bonus/malus

Il s'agit d'un **nouvel indicateur de suivi lié à un dispositif de Bonus / Malus** quant à l'objectif fixé.

La **disponibilité** du parc s'entend comme le **nombre de rames et locomotives** que SNCF Voyageurs met à disposition de l'exploitation pour assurer la desserte.

Le **Taux de Disponibilité** est un nouvel indicateur sur les performances de la maintenance TER: c'est le ratio entre ce **nombre de rames et locomotives à disposition** de l'exploitation et le **nombre total de rames et locomotives affectées** au TER Auvergne Rhône-Alpes, majoré des emprunts et minoré des prêts de Matériels Roulants.

Le Taux de Disponibilité est calculé **tous les matins, à 6h, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires** (y compris intégralement juillet et août) **et jours fériés**.



Un taux moyen de **80,3% de disponibilité** sur 2023.

Plusieurs faits marquants conjoncturels :

- Mouvement social sur la réforme des retraites (Fév/mars)
- Travaux voies d'entrée à Vénissieux
- Démarrage de la chaîne des opérations mi-vie
- Déverminage suite maintenance lourde 23500
- Chaîne ATP bogie 24500

L'objectif 2024 est d'avoir un taux de disponibilité de près de **83%**, excepté les indisponibilités liées aux programmes Industriels et autres immobilisations longues durées, c'est-à-dire les rames qui ne peuvent effectivement être mise au service de l'exploitation sur la période considérée.

En incluant :

- les indisponibilités liées aux programmes industriels (opérations mi vie AGC et TER2NNG et Regio2N)
- les immobilisations longues durées (rames accidentées, blocage suite éboulement en Maurienne...)
- les prêts et emprunts de matériels sur la période

le taux de disponibilité est ramené à **79,5%**.

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

La non-adéquation à l'emport, nouvel indicateur donnant lieu à un bonus/malus

- Un **nouvel indicateur de suivi** permettant de vérifier que les capacités mises en œuvre répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale), et donnant lieu à un nouveau bonus-malus quant à l'objectif fixé
 - sur la base de la fréquentation maximale attendue
 - sur la base d'un emport total défini en intégrant la notion de confort debout
 - Offre périurbaine = nbre de places assises + 75% du nbre de places debout selon la norme constructeur
 - Offre longue distance = nbre de places assises + 25% du nbre de places debout, selon la norme constructeur
 - Malgré une année 2024 plus difficile que 2023 avec 2 fois plus de rames immobilisées pour le programme industriel OPTER (en moyenne : 7/mois en 2024 vs 3.5/mois en 2023), la mise en circulation de 10 Régio2N en septembre permettra :
 - De remettre en circulation 49 trains par semaine
 - De compenser l'impact du programme industriel
 - **D'améliorer l'emport global**
- > L'objectif 2024 du taux de conformité à l'emport a été fixé à 92.4% vs 92% en 2023 (*A fin mars 2024 : 92.3%*)

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Autres indicateurs de qualité prévus

- Pour la **non-réalisation de l'offre**, des pénalités sont prévues en fonction :
 - du nombre de trains kilomètres annulés
 - du délai entre l'annonce de l'annulation et la date prévue de départ (plus le délai est court, plus la pénalité est forte)
 - de la période prévue de circulation du train annulé (plus élevé en période de pointe)

- Pour la **ponctualité**:
 - Un bonus-malus relatif à la ponctualité globale (ensemble du réseau) à l'arrivée selon la mesure de la Non Ponctualité en Fin de Parcours (**NPFP**), c'est-à-dire au terminus du train, pour les retards supérieurs à 5m59s
 - Des bonus-malus pour les lignes stratégiques: Lyon-Saint-Etienne; Lyon-Grenoble; Lyon-Chambéry; Lyon-St André le gaz ; Lignes du LEX
 - Des bonus pour les lignes sensibles : Lyon-Clermont-Fd ; Lyon-Genève ; Lyon-Valence

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Trains supprimés jour J

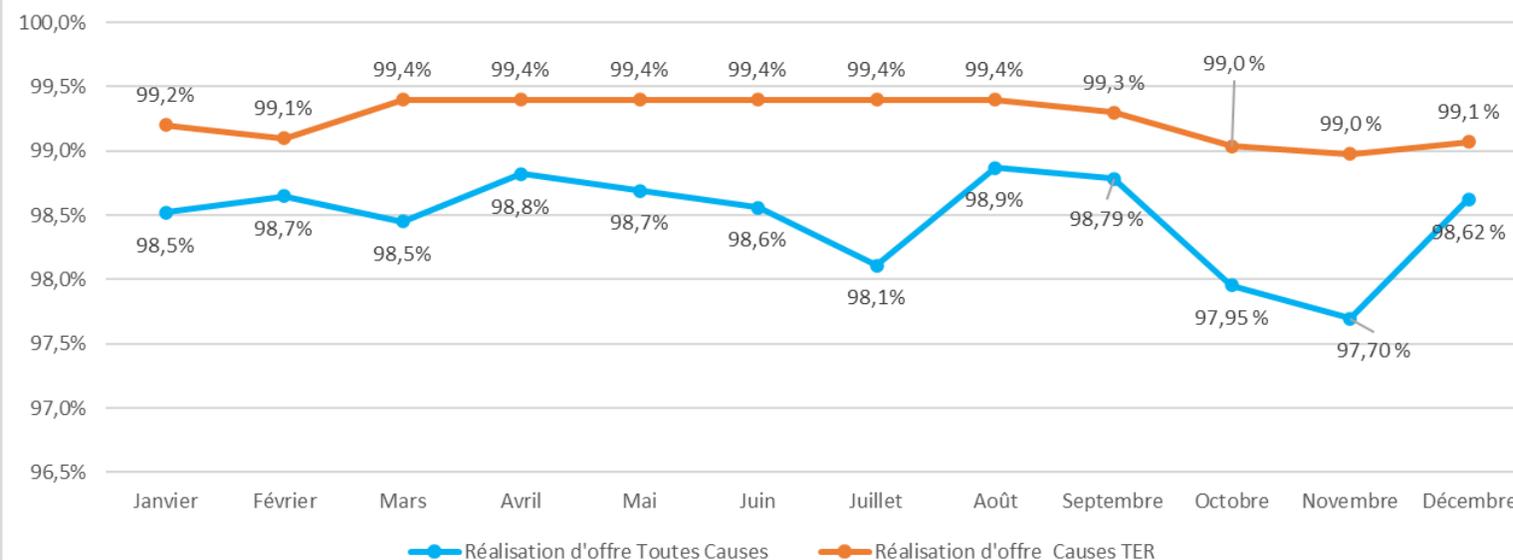
Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	903

Le taux de réalisation de l'offre TER en opérationnel 2023 reste très important à plus de 98%.

Le taux de réalisation de l'offre avec les causes uniquement TER le jour J est très important, plus de 99% sur toute l'année 2023, même s'il y a une légère baisse en fin d'année. Cette légère baisse en fin d'année de la réalisation de l'offre pour cause TER est consécutive aux aléas climatiques et aux chocs sur le matériel roulant.

Au premier trimestre 2024, près de 97,9% de l'offre prévue le jour J est effectivement réalisée. La non-réalisation d'offre pour causes TER est en baisse de 20% par rapport au 1er trimestre 2023, elle se situe à 0,8%.

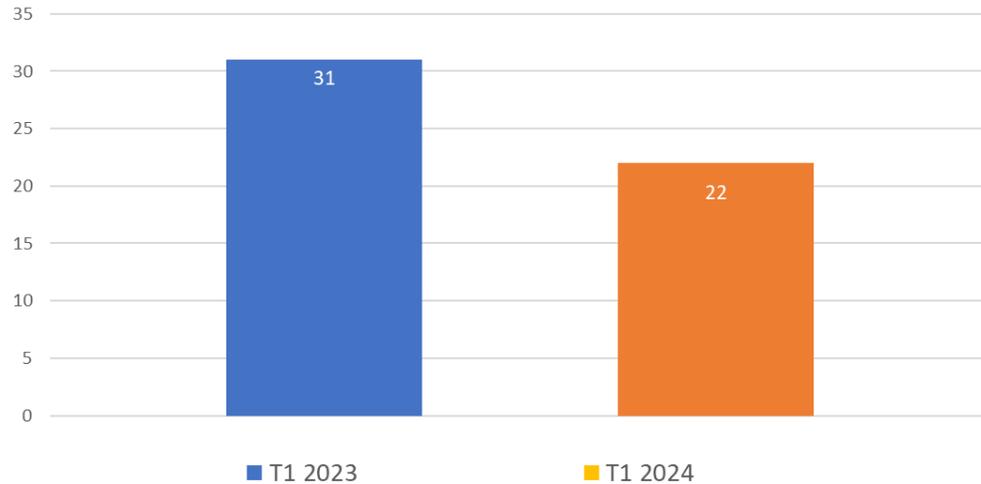
Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023



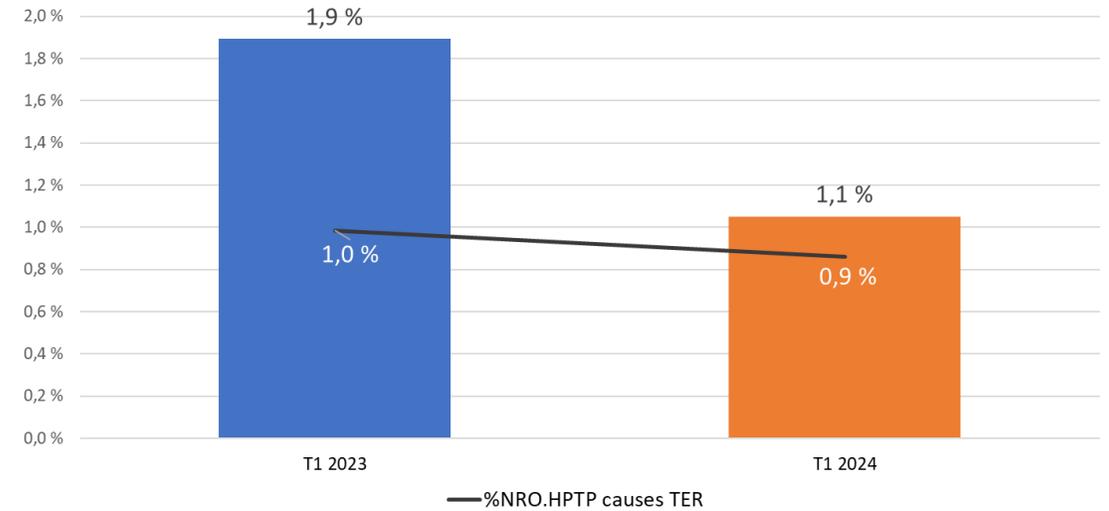
Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

Non réalisation de l'offre Lyon Chambéry T1 2023 et T1 2024

Nombre de trains supprimés en T1 2023 et T1 2024 (hors PTP)



% de trains supprimés T1 2023 et T1 2024 toutes causes (hors PTP)

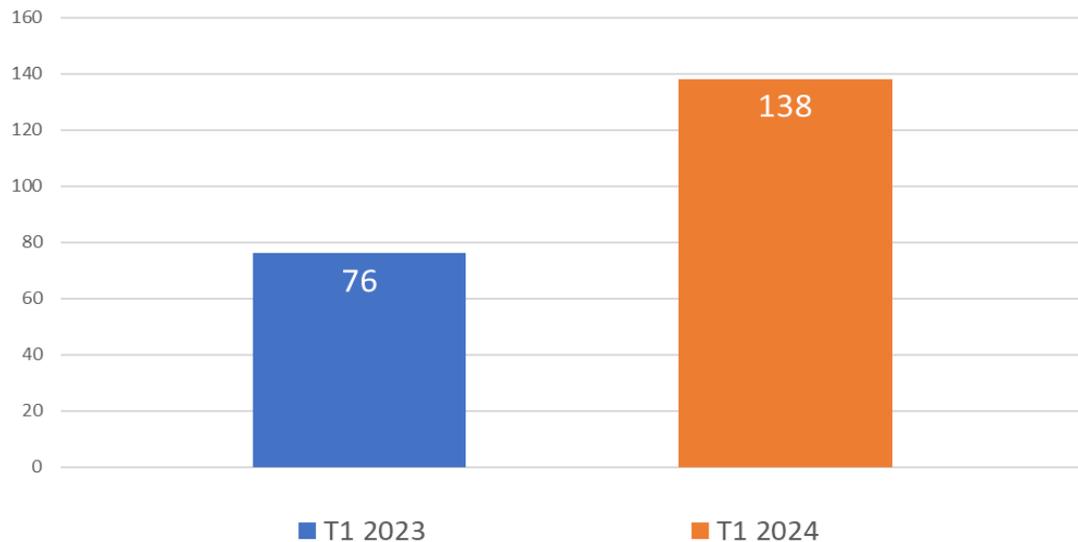


Au 1er trimestre 2024 0,9% de trains supprimés le sont pour cause SNCF Voyageurs TER (essentiellement matériel)

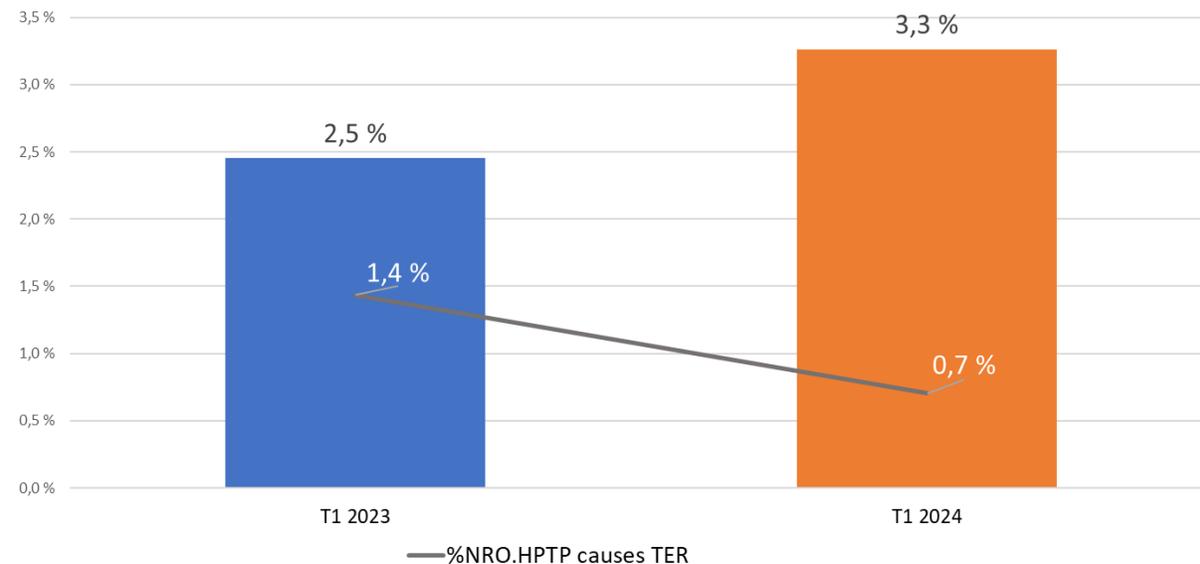
Non réalisation de l'offre Lyon Grenoble T1 2023 et T1 2024



Nombre de trains supprimés en T1 2023 et T1 2024 (hors PTP)



% de trains supprimés T1 2023 et T1 2024 toutes causes (hors PTP)



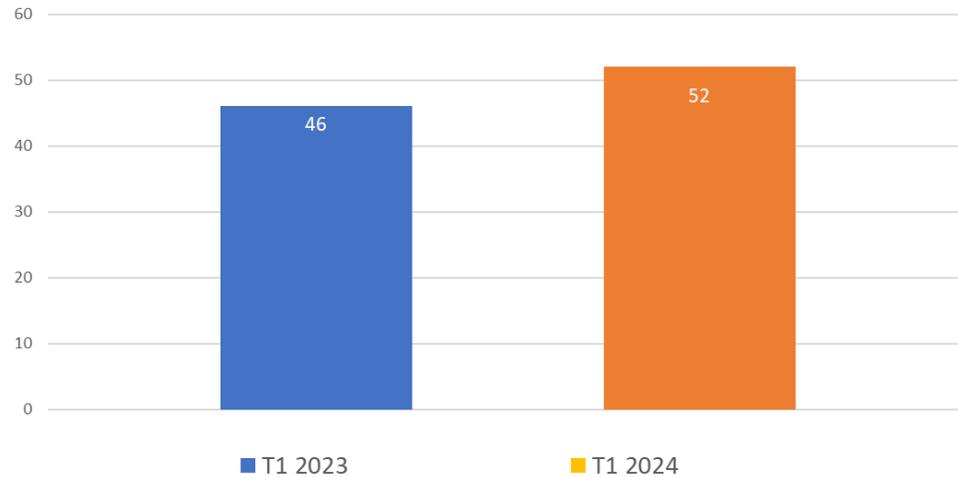
Forte augmentation du nombre de trains supprimés au T1 2024 par rapport au T1 2023 (en particulier en mars), principalement en raison de causes externes (chutes d'arbres, affaissement de terrain, bêche dans les caténaires, problèmes de signalisation, etc...).

En revanche, le nombre de suppressions pour cause TER est en baisse

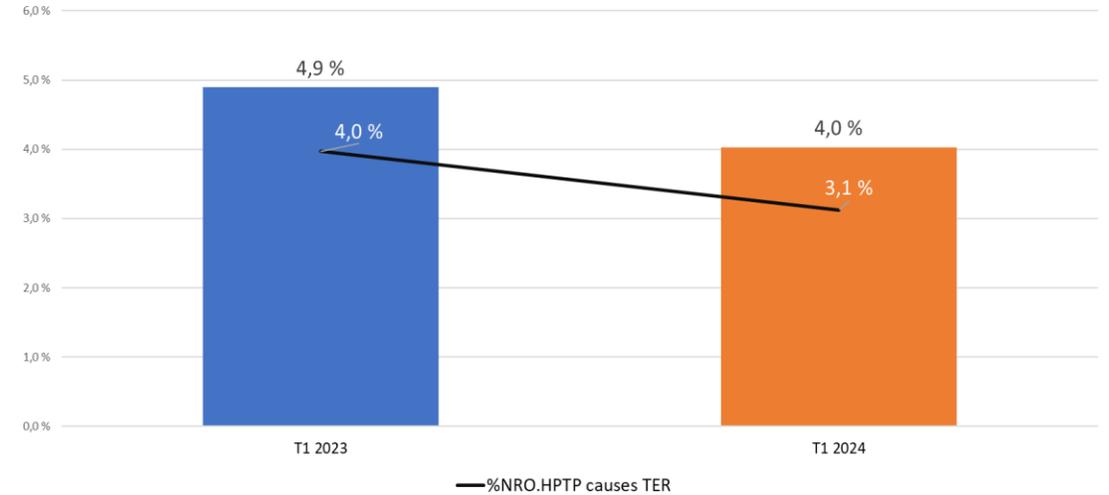
Non réalisation de l'offre Grenoble Gap T1 2023 et T1 2024



Nombre de trains supprimés en T1 2023 et T1 2024 (hors PTP)



% de trains supprimés T1 2023 et T1 2024 toutes causes (hors PTP)

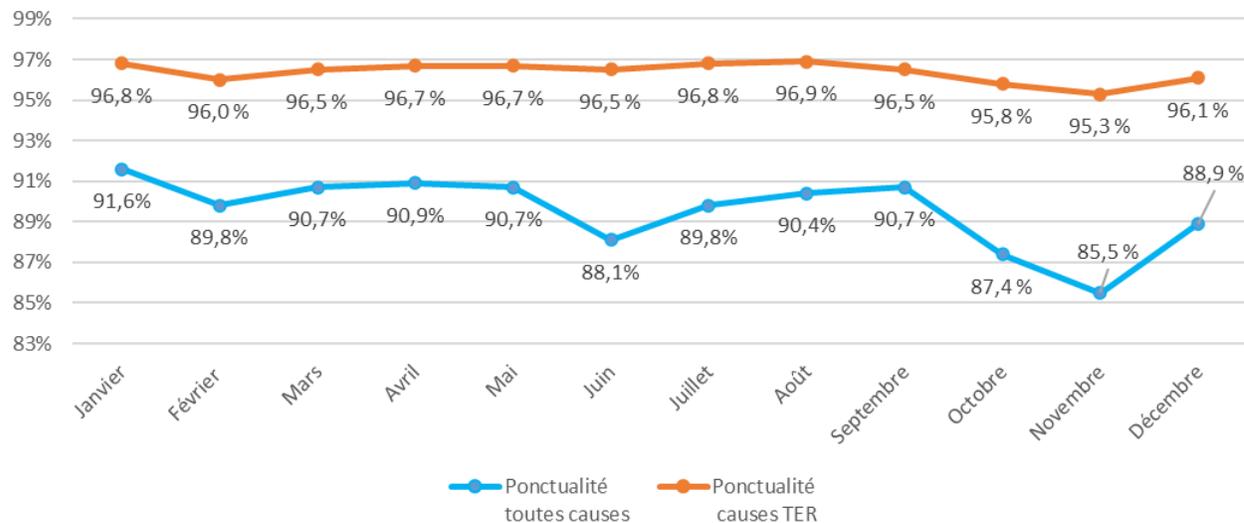


Au 1^{er} trimestre 2024, 3,1% de trains supprimés pour cause SNCF Voyageurs TER (problèmes de matériel essentiellement).

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin mars
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5% <i>Ambition : 92,7%</i>	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.8% <i>Objectif : 96.6%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau AURA en 2023
(Tous Trains)



La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,8%** au 1^{er} trimestre 2023 dont 3,5% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.

Au **second trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ce sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non-ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.

Au **troisième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bons résultats en matière de Tourisme.

Au **quatrième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **87,3%** dont 4,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. A noter également que le risque d'effondrement d'un bâtiment mitoyen des voies à la gare de la Tour du Pin a généré de nombreux retards sur plusieurs lignes régionales. Enfin, certains évènements climatiques (inondations et glissements de terrains) ont aussi causé des retards.

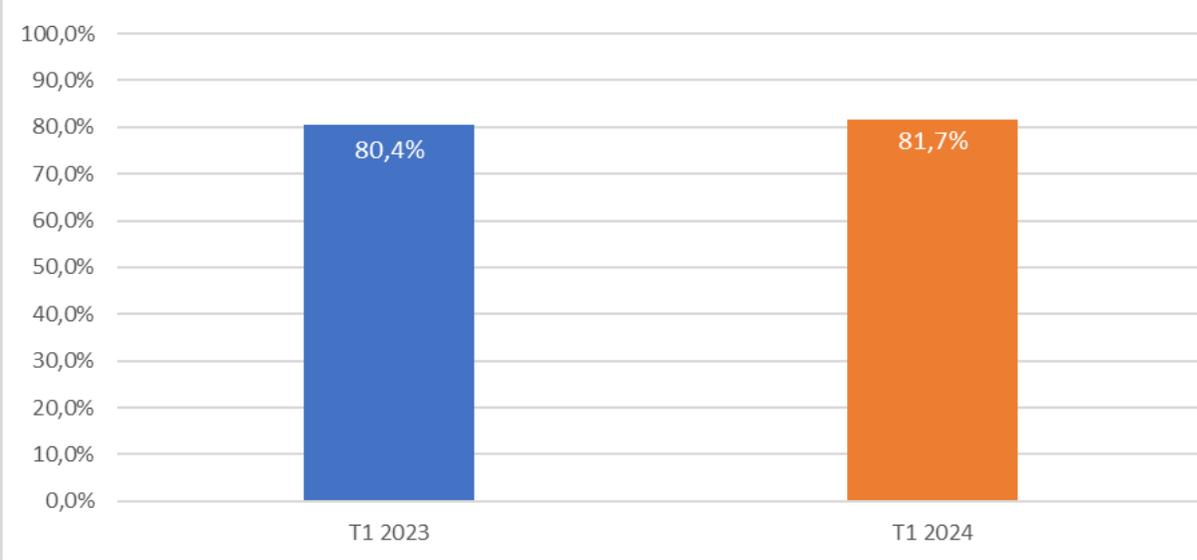
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,7%** au 1^{er} trimestre 2024 dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs matériel roulant génèrent des retards

Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

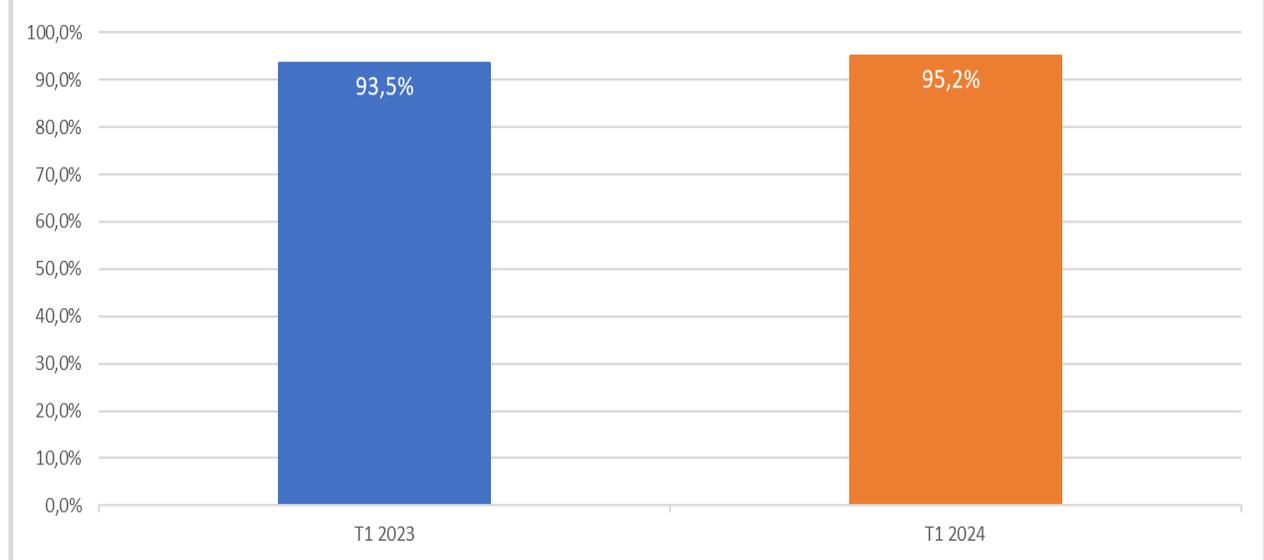
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Lyon – Chambéry T1 2023 et T1 2024



Evolution de la ponctualité Fin de Parcours 5' (toutes causes)



Evolution de la Ponctualité Fin de Parcours (causes TER)

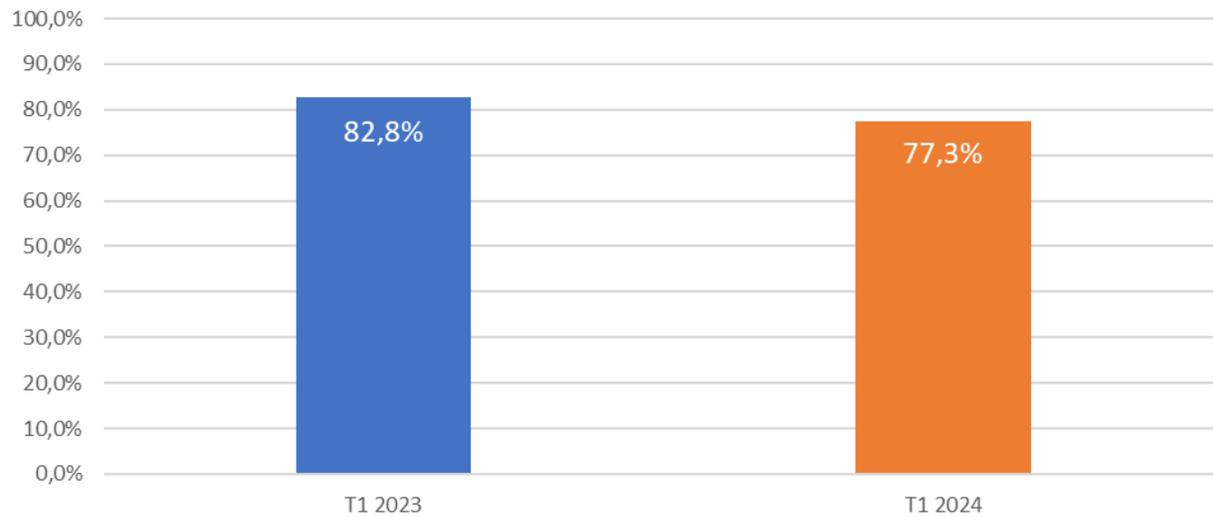


Au 1^{er} trimestre 2024, la non-ponctualité des trains des trains Lyon Chambéry est de 18,3% dont 4,8 % de causes relevant de SNCF Voyageurs TER (essentiellement matériel roulant et réutilisation de personnel).

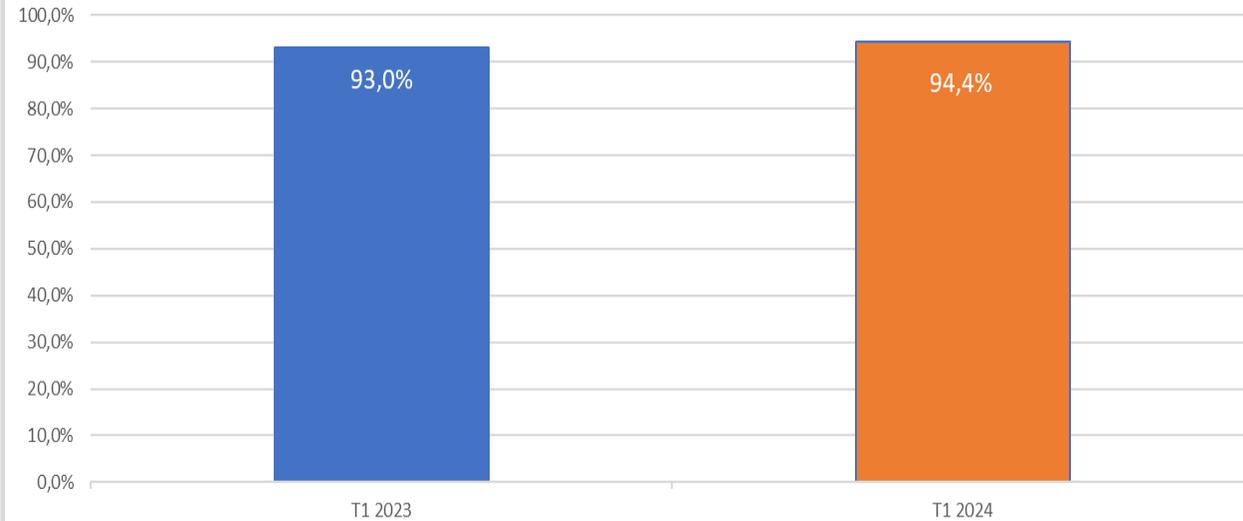
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Lyon – Grenoble T1 2023 et T1 2024



Evolution de la ponctualité Fin de Parcours 5' (toutes causes)



Evolution de la Ponctualité Fin de Parcours (causes TER)



La ponctualité fin de parcours est en baisse au T1 2024 par rapport au T1 2023, principalement en raison des causes externes:

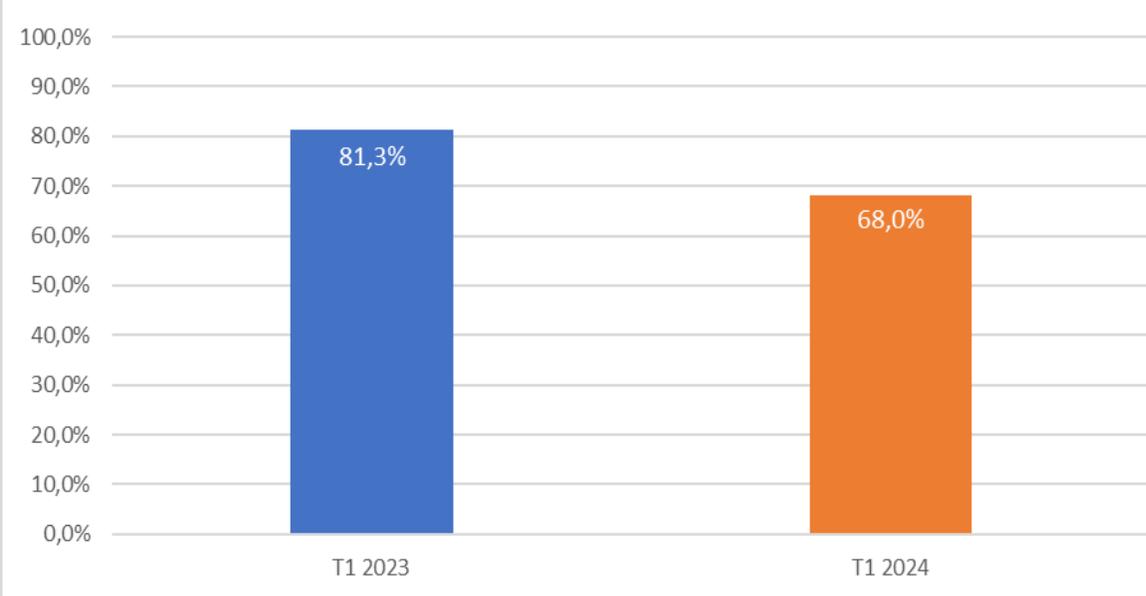
- Plusieurs évènements climatiques engendrant des suppressions ou des retards (exemple : coulées de boue, affaissement de talus, problèmes de passages à niveau)
- Depuis le 27/10/2023, ralentissements au niveau de La Tour du Pin

En revanche, la ponctualité cause TER se maintient à 94%

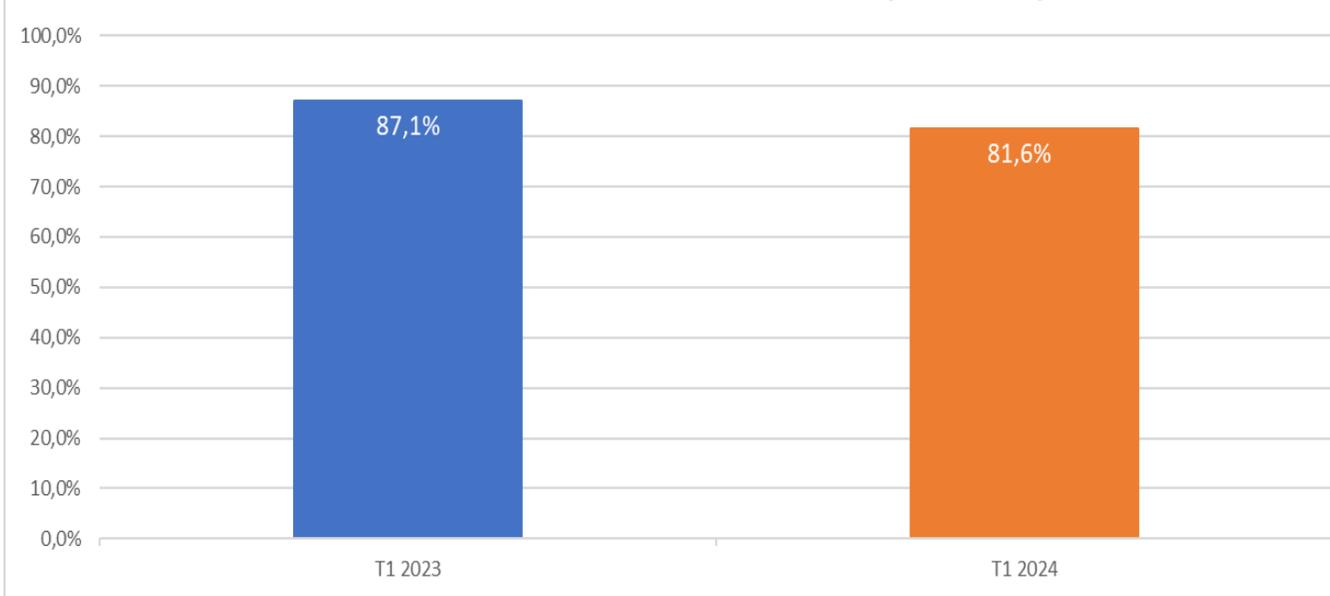
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Grenoble Gap T1 2023 et T1 2024



Evolution de la ponctualité Fin de Parcours 5' (*toutes causes*)



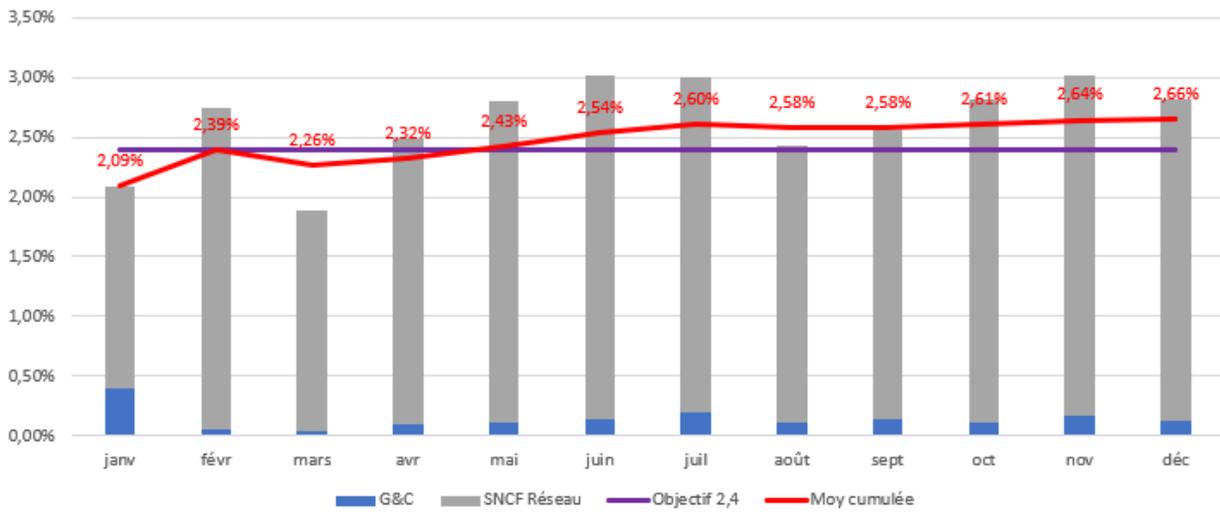
Evolution de la Ponctualité Fin de Parcours (*causes TER*)



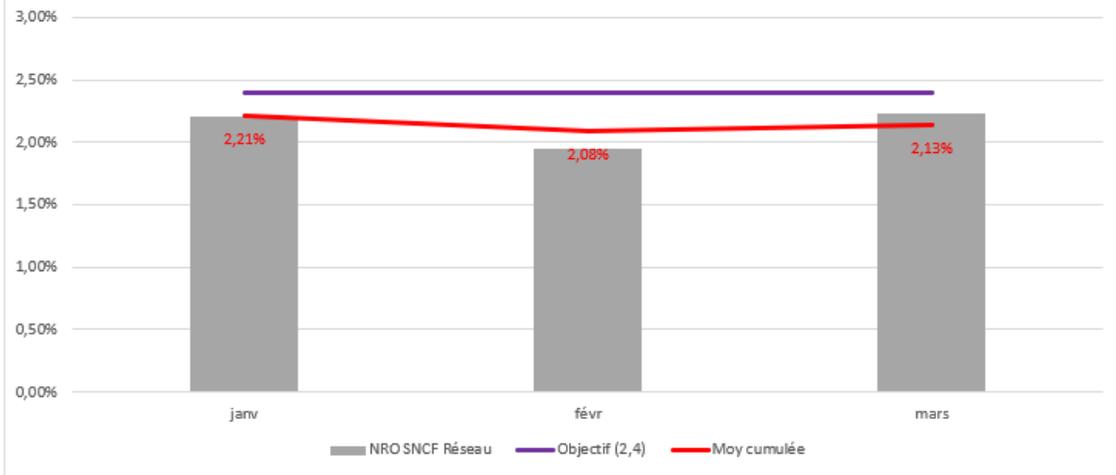
Au 1^{er} trimestre 2024, la non-ponctualité des trains est de 32% dont 18,6 % de causes relevant de SNCF Voyageurs TER (essentiellement matériel roulant et personnels).

Convention Performance SNCF Réseau - Région Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau

Taux non-ponctualité G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)



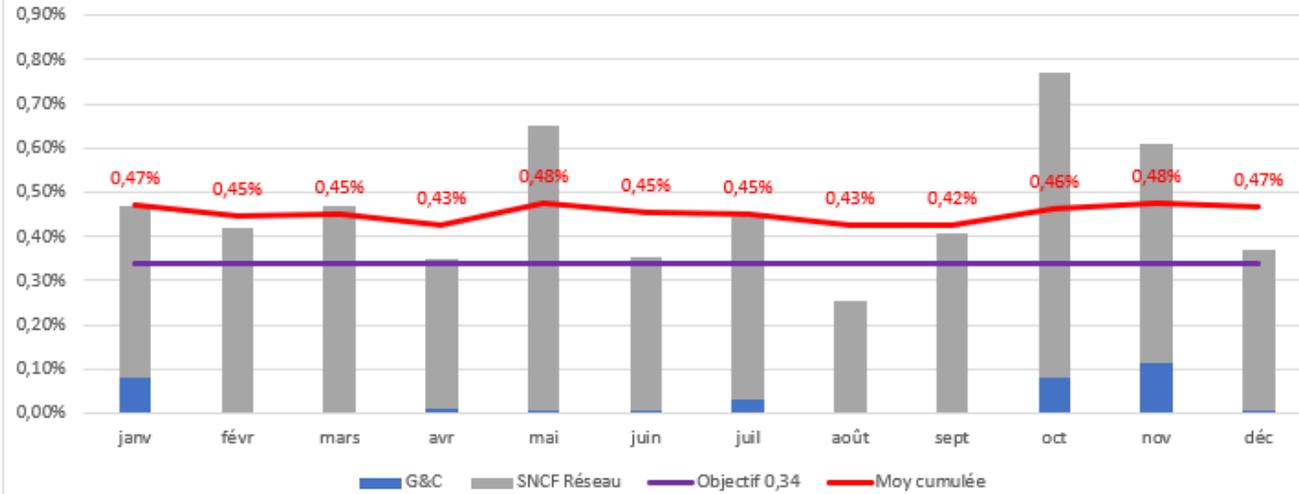
Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)



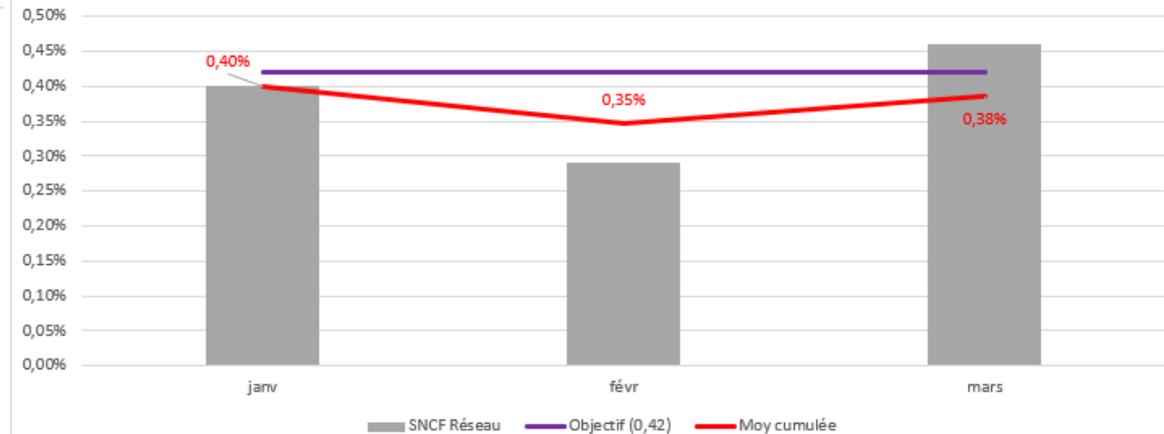
- Dérangements d’installations significatifs. Ex : défaut circuit de voie à Estressin en novembre, défaut d’entraxe à Amplepuis ...
 - Travaux : déraillement train de travaux à Chasse en mai, restitutions tardives
 - Impacts ralentissements forfaitaires pour travaux non amortis dans les tracés (suite rapide St-André le Gaz – Chambéry, décalage de travaux suite défaillance prestataire, ...)
 - Mouvements sociaux du premier semestre
 - Élément de contexte : Impacts d’évènement climatiques violents répétés
 - orages en mai
 - coulée de boue à Bourgoin en juin..
 - Multiples éboulements / inondations / coulées de boue... en fin d’année : Tarentaise, Maurienne, Arve, Culoz, Cévenol...
- Très forte mobilisation des équipes de maintenance

Convention Performance SNCF Réseau - Région Non réalisation d'offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
LYON PART DIEU - GRENOBLE	82.8%	82.8%	77.3%	77.3%
LYON PART DIEU - AIX - CHAMBERY	81.1%	79%	84.1%	81.7%
LYON PART DIEU - SAG - CHAMBERY	78.9%		81.6%	
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	71.6%	77.5%	77.5%
VALENCE - GENEVE	77.6%	77.6%	84.5%	84.5%
VALENCE - ANNECY	81.1%	81.1%	79.9%	79.9%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - CHAMBERY	92.4%	91.7%	89.8%	90%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - GIERES	91.7%		90.2%	

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
GRENOBLE - CHAMBERY	93.4%	93.3%	93.8%	91.6%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - CHAMBERY	92.4%		89.8%	
SAINT-MARCELLIN - GRENOBLE - GIERES	94.4%	94.4%	92.3%	92.3%
GRENOBLE - GAP	78%	77.7%	63.9%	68%
GRENOBLE - VEYNES	65.6%		73.4%	
BOURGOIN-JALLIEU - CHAMBERY	83.9%	83.9%	88.9%	88.9%
AMBERIEU - CULOZ - CHAMBERY	86.1%	86.1%	90.4%	90.4%
ANNECY - CHAMBERY	90.4%	90.4%	87%	87%
CHAMBERY - BOURG ST-MAURICE	88.4%	88.4%	92.2%	92.2%
CHAMBERY - MODANE	89.4%	89.4%	91.1%	91.1%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



2. Matériel roulant et installations de maintenance



— Récapitulatif des paiements réalisés par la Région en 2023

Matériel Ferroviaire	169,3 M€
Acquisition de rames	59,8 M€
Rénovations et modernisations	103,5 M€
Ateliers de maintenance et remisage	5,9M€

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

	Rames contractualisées				Rames à contractualiser	Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et après	
AGC	26	3	25		57	111
TER2N NG	27	0	2	21	10	60
Total	53	3	27	21	67	171

	Rames rénovées	Rames restant à rénover		Total
	2024	2024	2025 et après	
AGC	4	8	99	111
TER2N NG	2	6	52	60
Total	6	14	151	171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Un engagement **vertueux** dans une **politique de développement durable**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec le **renouvellement des sièges et des planchers**

Un calendrier prévisionnel de rénovation **sur 8 ans pour les 104 premières rames, de 2023 à 2031**

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

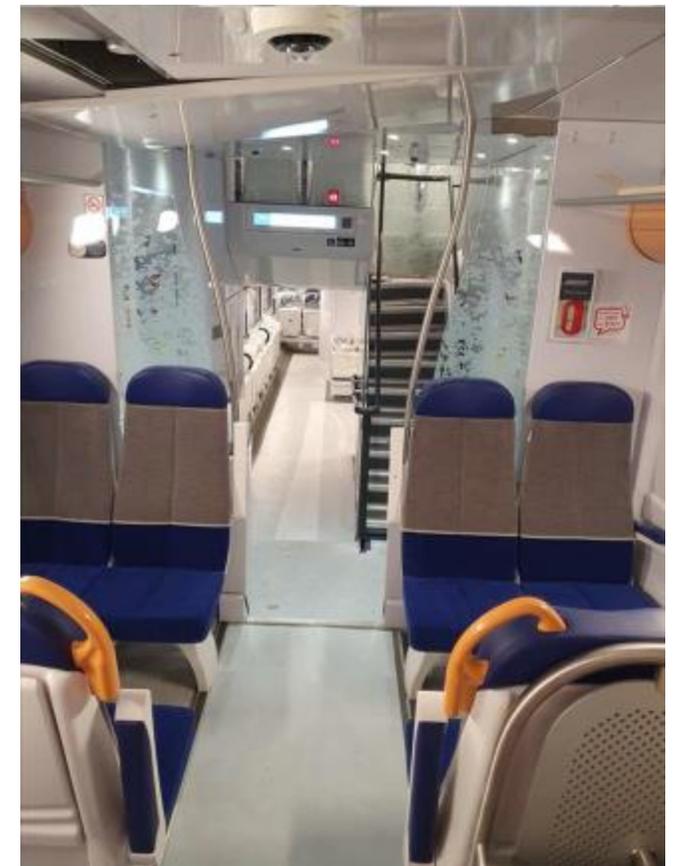
Trois premières rames rénovées en janvier 2024 (Z24501, B81505 et X76507) et mises en circulation respectivement les 04/02, 28/01 et 20/01.



Rame B81505

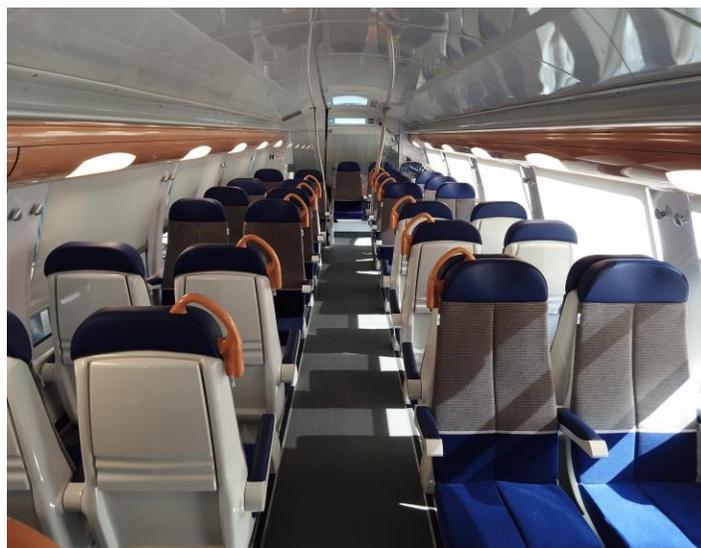


Rame B81505



Rame Z24501

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport :
financement de 19 rames REGIO 2N supplémentaires livrées en 2024



Nouvelle rame Regio2N



Nouvelle rame Regio2N

Une période 2024 – 2026 perturbée du fait :

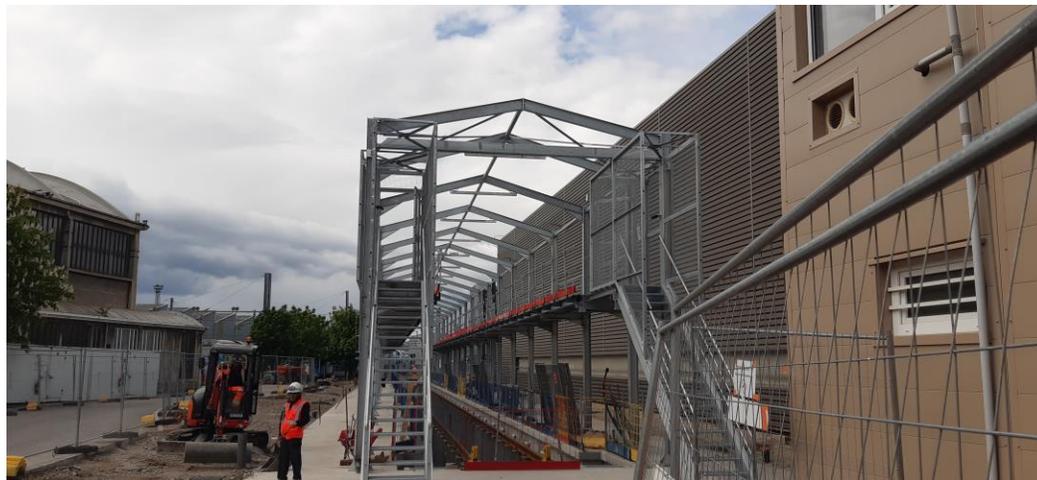
- Des **tensions sur les approvisionnements** liées à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un **retard sur les chaînes de production** des industriels et donc un retard de livraison des rames Régio 2N commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
- De la **fin d'exploitation anticipée** des rames Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
- Des **opérations de modernisation** qui immobilisent des rames.
- De la nécessité de mener une étude d'impact **reportant le délai de construction-livraison du nouvel atelier de St-Etienne** de fin 2023 à mi 2026.
 - > **Impossible d'exploiter l'intégralité du parc** de matériel (comprenant les 19 rames livrées en 2024) tant que l'atelier ne sera pas livré :
 - 10 rames sur les 19 peuvent être exploitées à compter de leur réception en 2024 et pallier en partie à la radiation des Z2
 - Les 9 autres ne pourront être exploitées qu'à la mise en service de l'atelier mi 2026.

A compter de septembre 2024, la SNCF propose (validation Région en cours) de rétablir le plan de transport nominal.



Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne. Les nouvelles installations sont prévues d'être opérationnelles à la fin du **T3 2024**, en lien notamment avec la **réception des 19 rames Regio2N**.



Travaux de couverture voie fosse-passerelle Vénissieux

- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (>2M€)

Période 2024 – 2026

- Dès septembre 2024

La mise en service de 10 nouvelles rames Régio 2N permet :

- le rétablissement de 49 trains par semaine supprimés par manque de matériel dont :
 - Bourg- St Maurice - Aix – les - Bains départ 15h13
 - Aix – les – bains - Bourg – St Maurice départ 18h30
 - Chambéry - Annecy départ 19h01
 - Rives - Gières - départ 6h21 et 7h13
 - Gières - Rives départ 7h46 et 18h56
 - Gières - St André le Gaz départ 12h40
- l'amélioration de l'emport de circulations sous-capacitaires

SNCF Voyageurs a remis à la Région le 14 mai son projet d'amélioration de l'emport q

- Le projet est en instruction par les services de la Région
- Les évolutions concernant la ligne sont présentées ci-après
- A partir de fin 2026, avec la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne, 9 Regio2N supplémentaires seront mises en exploitation et permettront des renforts d'emport supplémentaires.

N°	Trajet	Départ	Composition actuelle	Composition sept 2024	Jours où les trains sont actuellement sous-capacitaires	Gain Places assises (avec strapontins)	Gain Places totales (assis +25/75%debout)
17942	Annecy - Lyon	6h53	Z24500	CORAIL 7C	Lundi	200	270
18562	Chambéry - Lyon	16h44	Z27500	CORAIL 7C	Vendredi	320	410

Projet SNCF en instruction par la Région

Résout 2 circulations actuellement sous-capacitaires

Évolutions arrondies à la dizaine

LES PROJETS D'ATELIER EN COURS DE CONSTRUCTION : CHAMBÉRY

Objectif : Optimiser la disponibilité des matériels roulants et améliorer la gestion des aléas de production.

Coûts : 3,76 M€ CE 12/2020 financés à 100% par la Région.

Ambitions : Optimiser l'utilisation des matériel roulants

- Améliorer la ponctualité fin de parcours à 82,4% sur la vallée de Maurienne et 91,4% sur la vallée de la Tarentaise.
- Diminuer les temps de parcours de 8 à 10 minutes sur la vallée de la Tarentaise.
- Proposer aux usagers de la ligne Chambéry – Bourg Saint-Maurice un matériel plus récent et plus fiable (TER2NPG)
- Permettre le déploiement de composition double de TER2N NG dans la vallée du Rhône



Actualités : Réflexion en cours au niveau de SNCF-V portant sur :

- L'installation de dispositifs de préconditionnement afin d'améliorer la maintenance de la flotte CORAIL > livraison envisageable septembre 2025
- l'installation d'une passerelle de dépannage des Z23500 dotée d'une caténaire commutable 1500V / 25 kV, incluant les entrevoies et une zone de stockage > livraison envisageable septembre 2026



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025



Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives



Chantiers 2ème semestre 2024 – Alpes sud

=> Maintenance ligne des Alpes (Grenoble-Gap) : coupure continue du 2 au 28/06

=> Remplacement tablier du pont de Praz sur Arly (Tarentaise) : OCP 126h du 21/08 23h00 au 27/08 05h20 + travaux de nuit

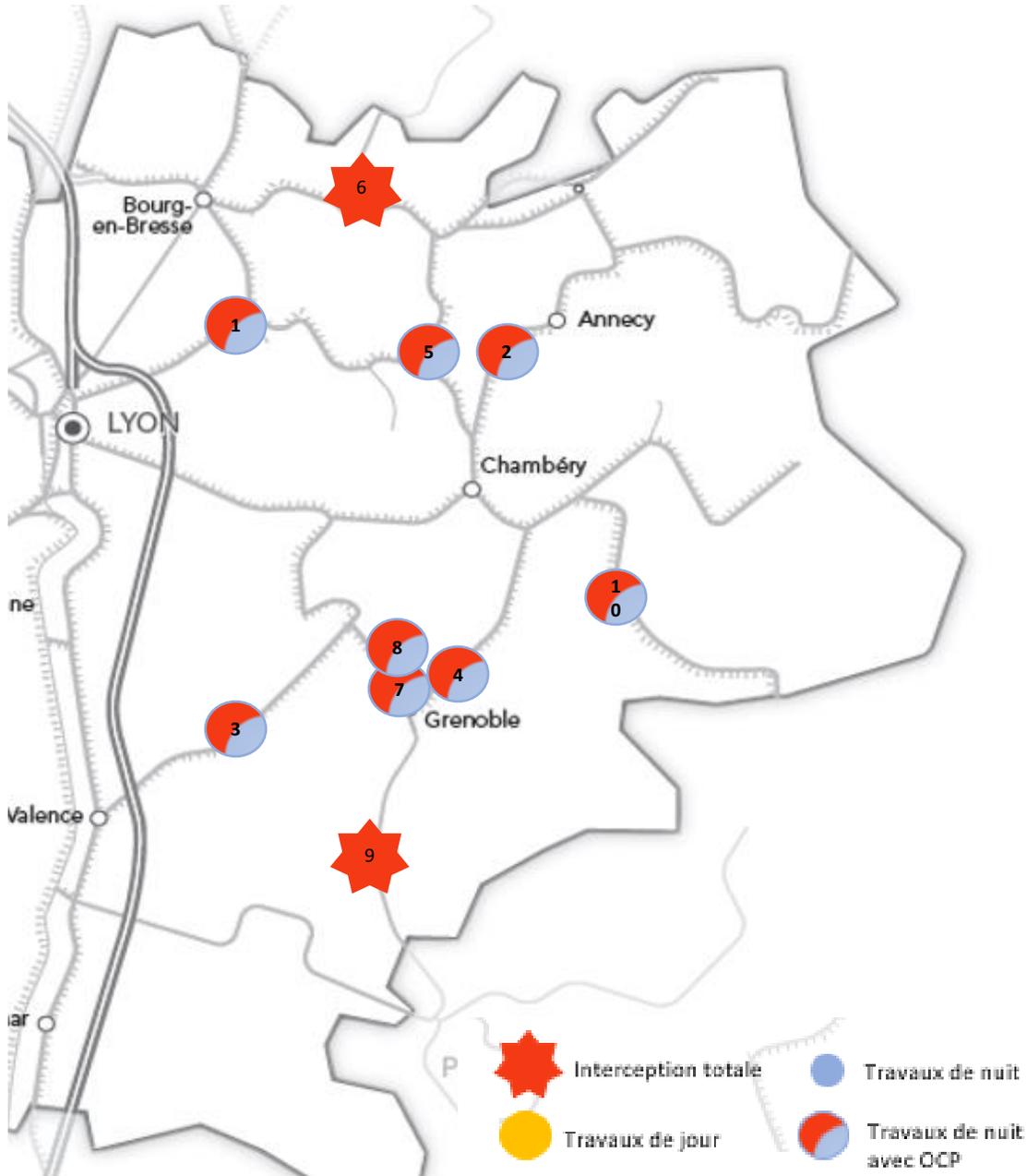
=> Travaux renouvellement d'appareils de voie à Pontcharra et Le Cheylas (Grenoble-Chambéry) : OCP du 04/10 23h10 au 07/10 05h10

=> Travaux Maurienne (voir slide dédiée)

OCP= opération coup de poing (coupure de ligne)



Carte des chantiers SA2025 – Zoom Alpes



Chantiers à forts impacts capacitaire:

1- Renouvellement appareils de voie Ambérieu : **coupures continues du 04 au 06/04 et du 11 au 13/04** + travaux de nuit

2- Renouvellement appareils de voie + Réhaussement des quais + mise en place d'ascenseurs Rumilly : **coupures continues du 12 au 13/07 + du 15 au 18/07 + du 15 au 16/08** + travaux de nuit

3- Renouvellement appareils de voie St Marcelin: **coupure continue du 03 au 06/10** + travaux de nuit

4- Mise en place de la passerelle de Lancey + création d'un terminus à Brignoud: **coupures continues du 12 au 17/07 et du 07 au 13/11** + travaux de nuit

5- Mise en place de la passerelle de Culoz: **coupure continue du 26 au 27/07 + du 02 au 03/08** + travaux de nuit

6- CPER Oyonnax – Bellegarde: **coupure continue du 03/03 au 25/04**

7- Renouvellement appareils de voie Grenoble: **coupure continue du 01 au 04/08 + du 08 au 11/08** + travaux de nuit

8- Réfection du pont de Piquepierre (Lyon Grenoble): **coupure continue du 29/05 au 01/06** + travaux de nuit

9- Maintenance Vif-Clelles - Veynes : **coupure continue du 02/06 au 20/06**

10- Travaux de renouvellement de la voie + TELT Axe Maurienne = Travaux de nuit et de jour + OCP (voir slide dédiée)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

 Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives



SA 2025 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon SNCF-Réseau)

GANNAT – CLERMONT-FERRAND

Création de 2 arrêts supplémentaires en semaine en gare de Pontmort :

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 07:02, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clermont : arrêt à Pontmort à 12:34 (TER 873056 - Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy En Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 11:01 arrivée Le Puy en Velay 12:27

LEGENDE



Développement d'offre / Réouverture



Ajustement

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts et correspondance à Valence Ville avec TER Sud sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu
- Via Rhôna : développement du service estival de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 à Bellegarde / départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu : 15:38 / départ Genève Cornavin : 18:25)

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche

Les grilles horaires transmises

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF-Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **Les grilles horaires ferroviaires transmises concernent seulement les axes avec des évolutions significatives programmées au SA 2024**

Liste des grilles transmises :

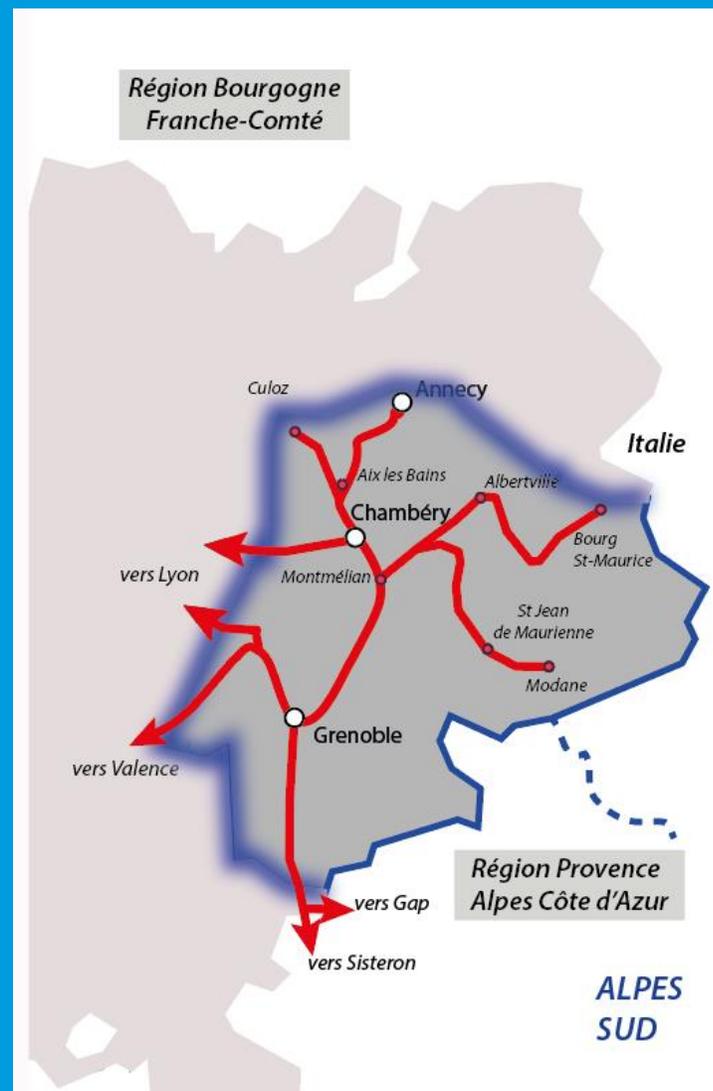
SA 2024 :

- Chambéry – Annecy
- Aix-les-Bains – Bourg-St-Maurice
- Grenoble – SAG



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Etoile de Chambéry
Alpes SUD





SERVICE 2024 - ACTUALITÉS TRAVAUX

- La Tour du Pin :
 - l'immeuble menaçant de s'effondrer est sous vigilance.
 - les limitations temporaires de vitesse ont été levées le 11 avril 2024.

SERVICE 2025

- Commande Région : iso 2024

SERVICE 2024 - ACTUALITÉS ET TRAVAUX

Le train Chambéry 19h01 - Annecy 20h05 supprimé pour cause de tension sur le matériel roulant sera remis en circulation en septembre 2024 suite à la livraison de nouveaux matériels roulants.

SERVICE 2025

Commande Région : iso 2024

Travaux entre Rumilly et Lovagny et en gare de Rumilly : ligne fermée pour des "opérations coup de poing" (OCP)

- du 12/07 12h30 au 13/07 12h30
- du 15/07 22h30 au 18/07 15h25
- du 15/08 16h30 au 16/08 16h30

Un service de substitution en car sera proposé.

SERVICE 2024 : ACTUALITÉS TRAVAUX

La ligne est impactée par:

- Les travaux du tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT)
- Le renouvellement de la voie
- Les travaux de déblaiement /sécurisation de la paroi ainsi que de remise en état de la ligne suite à l'éboulement de la Praz du 27/08/2023

Heure de départ	Heure d'arrivée	N° train	Travaux	Type de substitution	Horaires substitution	
Sens CHAMBERY-MODANE						
Dép Chambéry	Arr Modane				Dép Chambéry	Arr Modane
11:30	13:20	883309	Circulent 29 semaines, soit env. 7 mois Suppression semaines 2 à 21 et semaines 44 à 46	460303 Semi-direct	11:36	13:19
				460305 Omnibus	11:36	13:54
12:48	14:31	883313		49971 Semi-direct	12:51	14:25
				49973 Omnibus	12:51	15:09
14:46	16:34	883321	Circule 49 semaines. Horaires modifiés 3 semaines au 1er semestre. Suppression semaines 44 à 46	49975 Semi-direct	14h32	16h08
				49973 Omnibus	14h32	16h50
21:50	23:17	883345	Supprimé toute l'année		21:54	00:06
16:48	18:32	883323	Retardé de 20 minutes semaines 44 à 46		Horaires précisés ultérieurement	
20:48	22:26	883341	Circule 35 semaines Suppression semaines 27 à 43 vendredi et veille de fêtes.		20:57	23:11
SENS MODANE-CHAMBERY						
Dép Modane	Arr Chambéry				Dép Modane	Arr Chambéry
11:19	13:14	883372	Circulent 29 semaines, soit environ 7 mois. Suppression semaines 2 à 21 et semaines 44 à 46	460324 Omnibus	10:42	13:00
				460300 Semi-direct	11:46	13:29
13:33	15:18	883380		49974 Semi-direct	13h46	15h29
				49976 Omnibus	13h49	16h07
15:48	17:30	883382	Circule 49 semaines Suppression semaines 44 à 46		Horaires précisés ultérieurement	
19:56	21:34	883394	Horaire avancé de 30 minutes de semaines 27 à 43		Train à 19:42 de St Michel	20:59

SERVICE 2024 : IMPACTS DES TRAVAUX

Travaux liés au tunnel euralpin et à la régénération de la voie :

- 01 juillet au 26 octobre : travaux de nuit de 21h00 à 6h00 et **limitations temporaires de vitesse en journée** :
 - Départ de 19h56 de Modane avancé de 30min et départ de 20h48 de Chambéry supprimé
 - **Impact du 01 juillet au 21 juillet : => FH en ligne**
 - Perte de 8' sens impair entre Montmélian et St Pierre d'Albigny
 - Perte de 6' sens pair entre St Pierre d'Albigny et Montmélian
 - **Impact du 22 juillet au 27 octobre : => la FH sera mise en ligne prochainement**
 - Perte de 8' sens impair entre St Jean de Maurienne et St Michel de Valloire
 - Perte de 6' sens pair entre Chamousset et St Pierre d'Albigny
- 28 octobre au 15 novembre : Travaux de jour de 11h18 à 17h18 => **Une substitution routière sera mise en place**
- 08 au 12 novembre : fermeture totale de la ligne du 08/11 à 22h20 au 12/11 à 19h50 : **une substitution routière sera mise en place.**

(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

SERVICE 2025 :

Les travaux liés au tunnel euralpin et à la régénération de la voie impactent les circulations 883305, 883358, 883366 et 8833301

- Entre mi-mai et mi-octobre:

Les trains de 11h28, 13h40 et 16h14 au départ de Modane sont supprimés

Les trains de 11h30, 12h48 et 13h51 au départ de Chambéry sont supprimés

- Entre début juillet et mi-septembre, les travaux impacteront aussi les trains de l'heure de pointe du matin :

Les trains de 6h29 et 7h29 au départ de Chambéry sont supprimés

Les trains de 7h01 et 9h39 au départ de Modane sont supprimés

Des cars de substitution seront mis en place.

SERVICE 2025 OU 2026

Etude en cours pour la mise en service d'un train direct entre Lyon et Modane le vendredi soir et entre Modane et Lyon le dimanche soir

(LYON) - CHAMBÉRY – BOURG SAINT MAURICE

SERVICÉ 2024 – IMPACTS DES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2024

PERIODE NORMALE				TRAVAUX du 1er juillet au 22 août					REMARQUES
Sens BSM-CR-AIX									
N° train	Dép BSM	Arr Chambéry ou Aix	Durée	Dép BSM	Arr Moûtiers	Dép Moûtiers	Arr Chambéry ou Aix	Durée	
883164	10:13:00	12:07:00	01:54:00	10:13:00	11:10:00	11:20:00	12:30:00	02:17:00	Car entre Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers puis train
883174	12:13:00	14:21:00	02:08:00	12:27:00	13:10:00	13:20:00	14:39:00	02:12:00	Car entre Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers puis train
883194	18:13:00	20:21:00	02:08:00	17:51:00			19:58:00	02:07:00	Horaire du train avancé
Sens Aix/CR-BSM									
	Dép AIX	Arr BSM		Dép AIX	Arr MOS	Dép MOS	Arr BSM		
883105	09:39:00	11:45:00	02:06:00	09:39:00	11:10:00	11:21:00	12:04:00	02:25:00	Train entre Aix/Chambéry et Moûtiers puis car
883115	11:53:00	13:45:00	01:52:00	11:53:00	13:10:00	13:21:00	14:04:00	02:11:00	Train entre Aix/Chambéry et Moûtiers puis car
883125	15:39:00	17:45:00	02:06:00	15:39:00			17:40:00	02:01:00	Modification horaire
883137	17:39:00	19:45	02:06:00	17:39	19:11	19:21	20:04	02:25:00	Train entre Aix/Chambéry et Moûtiers puis car
883145	20:39	22:45	02:06:00	20:16			22:25	02:09:00	Modification horaire. Correspondance de Lyon permise mais pas la correspondance TGV (report vers le car de 22h-00h25)

Pendant les travaux, les trajets sont effectués en train entre Aix/Chambéry et Moûtiers et en car entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice

En vert Trajets effectués en car

SERVICE 2024 - TRAVAUX

Travaux de 9h45 à 14h45 du 23/09 à 11/10 - Des cars de substitution sont proposés.

NB : La ligne sera totalement fermée du 22 au 26 août. Des cars de substitution sont proposés.

Les trains supprimés pour cause de tension sur le matériel roulant sont remis en service en septembre 2024 suite à la livraison de nouvelles rames : il s'agit du train de 15h13 de Bourg-Saint-Maurice vers Chambéry et du train de 18h39 d'Aix-les-Bains vers Bourg-Saint-Maurice.

SERVICE 2025

Commande Région : iso 2024.

Etude de faisabilité en cours pour :

- Prolonger jusqu'à Bourg-Saint-Maurice le 1er train du matin
- Adapter son horaire pour une arrivée avant 8h à Moûtiers

SERVICE 2025

Commande régionale = iso 2024

TRAVAUX

La ligne est fermée pour des travaux au niveau d'Ambérieu et Tenay :

- du 05/04 au 06/04
- du 12/04 au 13/04
- du 20/09 au 21/09

Une substitution routière sera proposée.

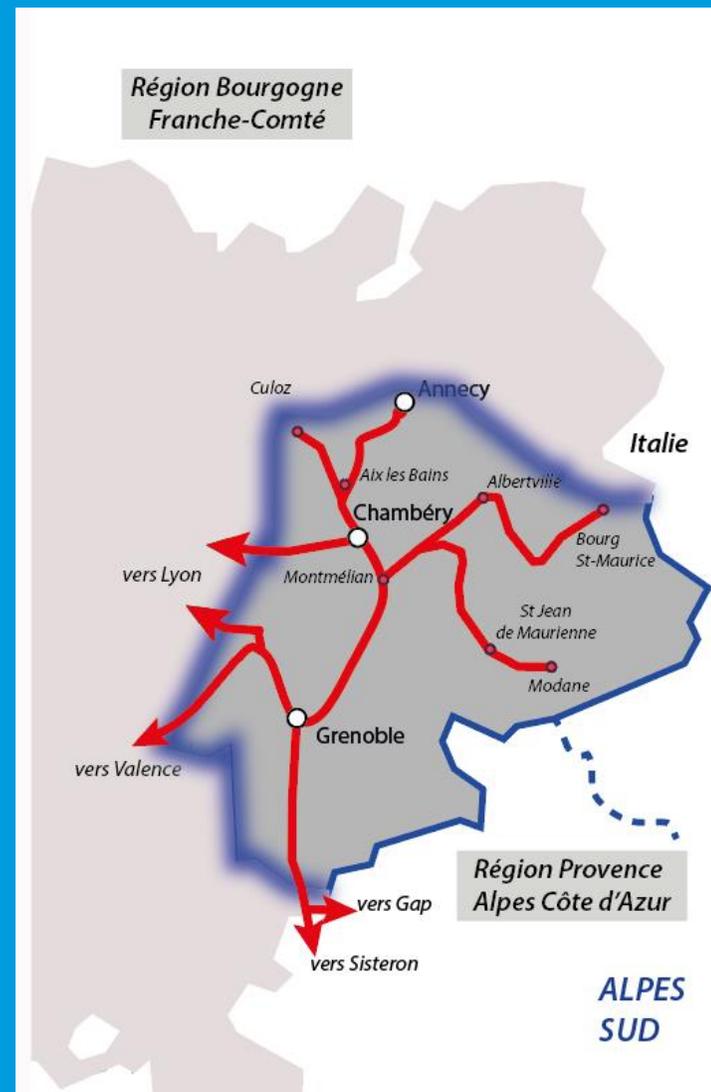


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Alpes SUD

Etoile de Grenoble



SERVICE 2024

TRAVAUX

- Mise en accessibilité gare de Vernier en Suisse : Départ anticipé du **TER n°96634 qui partira de Genève Cornavin à 09h45 au lieu de 10h00** jusqu'en décembre 2024.
- Travaux préparatoires en vue de la construction de la gare souterraine de Genève Cornavin : **interruption totale des circulations le weekend du 23-24 novembre 2024** : les trains valence-Genève seront origine-terminus Bellegarde : substitution routière entre Bellegarde et Genève

SERVICE 2025

- Commande iso 2024

SERVICE 2026 (en cours d'instruction pour arbitrage)

- Etude en cours d'ajout d'un retour du soir Annecy (20h43) - Chambéry - Grenoble en car

SERVICE 2025

- Commande iso 2024
- Etude en cours **d'amélioration des correspondances des services routiers TER avec les TGV à Valence TGV**

SERVICE 2026 (en cours d'instruction pour arbitrage)

- Grenoble – St Marcellin : étude en cours d'amélioration de **desserte les weekends** : les pistes de réflexion portent sur les trains suivants :
 - Samedi :
 - St Marcellin 16h07 – Grenoble 16h48
 - St Marcellin 10h07 ou 10h39 – Grenoble 10h48 ou 11h20
 - Grenoble 10h40 – St Marcellin 11h21
 - Dimanche :
 - St Marcellin 14h07 – Grenoble 14h48
 - Grenoble 13h13 – St Marcellin 13h53

SERVICE 2024

TRAVAUX

- Renouvellement appareil de voie (RAV) et voie ballast (RVB) au Cheylas et à Pontcharra du 04 octobre 23h10 au 07 octobre 05h10. **Une substitution routière sera prévue.**

SERVICE 2025

- Commande iso 2024

SERVICE 2026 (en cours d'instruction pour arbitrage)

- Etude en cours d'ajout **d'un aller-retour supplémentaire le matin** pour réduire les trous d'offres :
 - Chambéry 09h33 -> Grenoble 10h29 (trou d'offre entre 08h57 et 11h25)
 - Grenoble 09h05 -> Chambéry 09h59 (trou d'offre entre 08h09 et 09h33 puis jusqu'à 11h09)

SERVICE 2024

TRAVAUX

- Bûcheronnage du 7 au 18 octobre : coupure de voie entre Saint-André-le-Gaz et Grenoble de 10h00 à 14h40.
Substitution cars entre Lyon et Grenoble

DESSERTES

- Iso 2023 + prolongement des Grenoble - Rives suivant :
 - Départ Grenoble 11h24 – Arrivée Rives 11h54 – prolongé à SAG arrivée 12h20
 - Départ Rives 14h21 devient un départ SAG 13h45 – arrivée Gières 15h13
- La Tour du Pin : le risque lié au bâtiment a été ramené à « péril ordinaire ». Des mesures de protection ont été déployées côté voie, et les **limitations temporaires de vitesse ont été levées** le 11 avril 2024. Des capteurs ont été installés sur la façade du bâtiment pour surveiller son évolution.
- Châbons : risque détecté sur un mur de soutènement : **Limitation temporaire de vitesse à 40 km/h direction Grenoble** (impact temps de parcours <1min) depuis le 16 mai jusqu'à fin septembre a minima.

SERVICE 2024

DESSERTE

- **Remise en circulation des trains 885403, 885431, 885452, 885458, 885478** dès le 26 août 2024, suspendu pour pallier les tensions sur le parc de matériel roulant TER

<i>*sauf jours fériés</i>	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*
	TER	TER	TER
Grenoble-Universités-Gières	07.46	12.40	18.56
Échirolles	07.52	12.46	19.01
GRENOBLE (A)	07.58	12.51	19.07
GRENOBLE (D)	08.09	12.54	19.10
Saint-Égrève-Saint-Robert			
Voreppe	08.20	13.04	19.20
MOIRANS	08.24	13.08	19.25
VOIRON	08.30	13.14	19.31
Réaumont-Saint-Cassien	08.36	13.20	19.36
RIVES	08.40	13.24	19.40
Le Grand-Lemps		13.32	
Châbons		13.37	
Virieu-sur-Bourbre		13.44	
SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ		13.49	

Numéro de circulation	885452	885458	885478
-----------------------	--------	--------	--------

<i>*sauf jours fériés</i>	Lun à Sam*	Lun à Ven*
	TER	
SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ		
Virieu-sur-Bourbre		
Châbons		
Le Grand-Lemps		
RIVES	06.21	17.21
Réaumont-Saint-Cassien	06.25	17.25
VOIRON	06.32	17.32
MOIRANS	06.38	17.38
Voreppe	06.43	17.43
Saint-Égrève-Saint-Robert		
GRENOBLE (A)	06.51	17.51
GRENOBLE (D)	07.02	18.02
Échirolles	07.08	18.08
Grenoble-Universités-Gières	07.13	18.13

Numéro de circulation	885403	885431
-----------------------	--------	--------

SERVICE 2025

- Commande régionale iso 2024

SERVICE 2024

- Nouvelles fonctionnalités de correspondances TGV à Grenoble mise en place :

n°train	origine	heure départ	destination	heure arrivée	fonctionnalités à Grenoble
885611	Grenoble	13h39	Gap	15h45	en correspondance avec l'arrivée TGV (6911) à 13h13
885652	Veynes	05h26	Grenoble	07h34	en correspondance avec le départ TGV (6906) à 7h41

SERVICE 2024

TRAVAUX

GRENOBLE – VEYNES – GAP

	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Ven	Tous les jours	Lun à Ven	Ven	Tous les jours	Ven	Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Sauf les Sam	Sam	Sam	Ven	Ven	Lun à Ven	Sam Dim Fêtes	Sauf les Ven	Ven	
							1	2	2	1	2	2	2				1	1	2				
							TER			TER							TER	TER					
GRENOBLE Gare routière	08.00	10.23	12.10	12.20	13.23	14.00		16.10	16.20		17.10	17.23	18.00	18.00	18.00	18.00			19.28	19.28	20.30	20.30	
GRENOBLE CITÉ Internationale				12.30	13.33			16.20	16.30		17.20	17.33	18.10	18.10	18.10	18.10			19.38				
GRENOBLE							16.08			17.09							18.09	19.27					
Pont-de-Claix	08.25	10.48	12.32		13.48	14.22	16.16	16.35		17.18	17.35			18.25	18.25	18.20	19.37	19.50	19.50	20.52	20.52		
Jarrie-Vizille	08.34	10.57	12.38		13.57	14.28	16.23	16.44		17.28	17.44			18.34	18.34	18.28	19.44	19.56	19.56	20.58	20.58		
Saint-Georges-de-Commiers	08.42	11.05	12.49		14.05	14.39	16.29	16.52		17.34	17.52			18.42	18.42	18.35	19.50	20.07	20.07	21.09	21.09		
VIF	08.45	11.08	12.53		14.08	14.43	16.32	16.55		17.37	17.55			18.45	18.45	18.41	19.58	20.11	20.11	21.13	21.13		
Monestier-Centre			13.13			15.03												20.31	20.31	21.33	21.33		
Monestier-de-Clermont	09.07	11.30	13.16	13.07	14.30	15.06	16.53	17.17	17.07	17.57	18.17	18.10	18.47	19.07	18.47	19.07	19.03	20.19	20.34	20.34	21.36	21.36	
CLELLES-MENS	09.24	11.47	13.28	13.24	14.47	15.15	17.09	17.34	17.24	18.12	18.34	18.27	19.04	19.24	19.04	19.24	19.23	20.33	20.46	20.46	21.48	21.48	
Clelles (Mairie)			13.31		15.18		I											20.49	21.51		21.51		
Lus-la-Croix-Haute	09.50	12.13	13.53	13.50	15.13		17.41	18.00	17.50				19.30	19.50	19.30	19.50	19.56					22.13	
Aspres-sur-Buëch	10.10	12.33	14.13	14.10	15.33		18.10	18.20	18.10				19.50	20.10	19.50	20.10	20.24						22.33
VEYNES-DÉVOLUY (A)	10.20	12.43	14.23	14.20	15.43		18.17	18.30	18.20				20.00	20.20	20.00	20.20	20.33						22.43
VEYNES-DÉVOLUY (D)	10.20	12.43	14.23	14.20	15.43		18.18	18.30	18.20						20.00	20.20							22.43
GAP	10.50	13.13	14.48	14.50	16.13		18.38	19.00	18.50					20.30	20.50								23.08
Numéro de circulation	460401	460403	49677	460405	460407	49681	885615	460409	460411	885617	460413	460415	460417	460419	460421	460423	885619	885629	460425	49685	49683	49687	

- Travaux du 3 au 28 juin 2024 : substitution autocars mis en place.

	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Sauf les Sam	Sam	Ven Dim Fêtes	Lun à Ven	Ven et Dim	Tous les jours	Ven	Tous les jours
																		1	2
		TER																TER	
GAP		05.00						07.09	07.24	11.43	12.09	12.58	13.45	14.25	17.43	17.45	18.57	19.05	
VEYNES-DÉVOLUY (A)		05.20						07.39	07.54	12.13	12.39	13.29	14.15	14.50	18.13	18.15	19.17	19.35	
VEYNES-DÉVOLUY (D)				05.31				07.39	07.54	12.13	12.39	13.29	14.15	14.50	18.13	18.15	19.18	19.35	
Aspres-sur-Buëch				05.41				07.49	08.04	12.23	12.49	13.40	14.25		18.23	18.25	19.27	19.45	
Lus-la-Croix-Haute				06.01				08.09	08.24	12.43	13.09	14.06	14.45		18.43	18.45	19.57	20.05	
Clelles (Mairie)	05.50				06.57							14.29							
CLELLES-MENS	05.53		06.16	06.29	07.00	07.20	07.20	08.35	08.50	13.09	13.35	14.32	15.11		16.20	19.09	19.11	20.35	20.31
Monestier-de-Clermont	06.11		06.33	06.46	07.15	07.37	07.37	08.52	09.07	13.26	13.52	14.49	15.28		16.37	19.26	19.28	20.50	20.48
Monestier-Centre	06.14				07.18														
VIF	06.34		06.55	07.08		07.59	07.59		09.29	13.48		15.11	15.50		16.59		19.50	21.09	21.10
Saint-Georges-de-Commiers	06.38		06.58	07.11		08.02	08.02		09.32	13.51		15.14	15.53		17.02		19.53	21.12	21.17
Jarrie-Vizille	06.47		07.06	07.19		08.10	08.10		09.40	13.59		15.22	16.01		17.10		20.01	21.18	21.21
Pont-de-Claix	06.53		07.15	07.28		08.19	08.19		09.49	14.08		15.31	16.10		17.19		20.10	21.25	21.30
GRENOBLE																		21.32	
GRENOBLE Europole			07.37	07.50		08.41	08.41	09.32	10.11	14.30	14.32	15.53	16.32		17.41	20.06	20.32		21.52
Grenoble Cité Internationale					08.12														
GRENOBLE Gare Routière	07.15				08.15										16.32				
Numéro de circulation	49680	17423	460400	460402	49684	460404	460406	460408	460410	460412	460414	49690	460416	49688	460418	460420	460422	885680	460424

SERVICE 2024

DESSERTTE

- Cars TER détournés par l'**autoroute pour éviter les passages à niveau** à compter de juillet 2024
- Afin de prendre en compte les particularités de la ligne (montagne, météo), **retraçage de quelques sillons dans les deux sens entre Clelles et Aspres**, afin d'améliorer la régularité de la ligne : nouveaux horaires à compter du 28 juin 2024 (impact de +1min à +6min (un seul train concerné)).
- Dispositif « TER Cyclo » (cf. détail sur diapo suivante) :
 - Renfort de capacités (composition double du départ de 10h26 le samedi et bâchage de sièges)
 - **Système de réservation vélos à bord** les samedis, dimanches et fêtes du 1er mai au 29 septembre étendu à tous les trains inter-régionaux (mais levé pendant les périodes d'impacts travaux)

Nouveau dispositif « TER cyclo » 2024

Tous les week-ends et jours fériés du mercredi 1^{er} mai au dimanche 29 septembre :

Un grand principe : réserver sa place vélo !

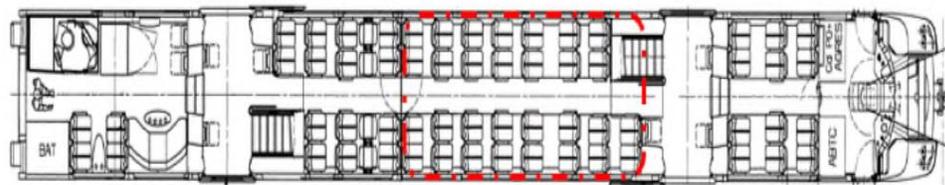
Service de réservation obligatoire et gratuite sur 5 lignes TER
(sauf pour les abonnés TER)

Réservations possibles depuis le 2 avril sur le site SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes

Services supplémentaires sur les lignes Lyon – Avignon – Marseille et Grenoble – Gap :

- Augmentation ciblée du nombre de places vélo à bord sur une sélection de trains (10 trains sur Lyon – Avignon – Marseille et 4 trains sur Grenoble – Gap pour chaque jour concerné)
- accompagnement par du personnel dédié à bord de ces trains capacitaires

Cofinancement



Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1^{er} mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :

- Lyon - Marseille
- Lyon - Mâcon
- Lyon - Genève
- Valence - Gap
- Grenoble - Gap

Bénéficiez de places supplémentaires

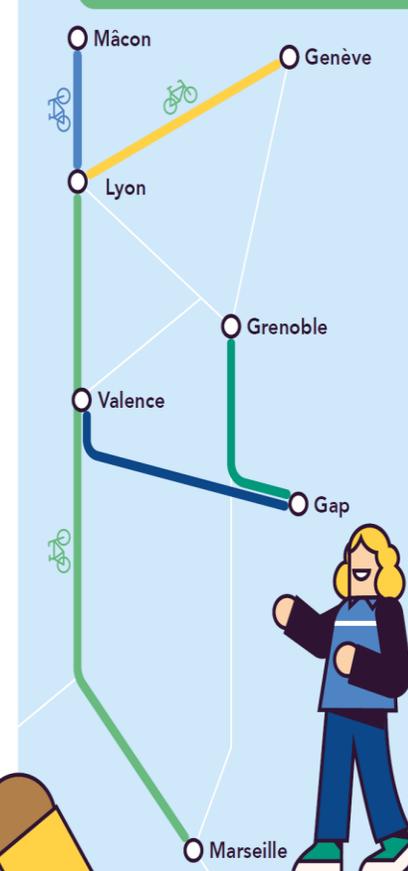
+50 000 places disponibles

Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

Préparez votre voyage

1. Réservez votre place vélo à bord
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)



La Voie Bleue ViaRhôna

SERVICE 2025

TRAVAUX

- Coupure de ligne du 02 juin au 20 juin 2025 : une **substitution cars sera mise en place**

DESSERTE

- Retraçage de certains sillons** entre Vif et Monestier-de-Clermont (sens Grenoble -> Gap) : les impacts seront précisés par SNCF Réseau après étude horaire
- Déplacement de la **halte de Pont-de-Claix à l'Etoile** (correspondance TAG)
- Modification horaires TGV Grenoble – Paris :
 - TGV 6905 Paris – Grenoble** : Arrivée décalée à 11h13 (au lieu de 10h13) dimanche uniquement
=> **Perte de la correspondance le dimanche** (départ 10h26 pour Gap, le suivant à 12h09)
 - TGV 6906 Grenoble – Paris** : départ 6h47 (au lieu de 7h47) du lundi au jeudi et 07h47 vendredi et samedi
=> **Perte de la correspondance du lundi au jeudi, maintien le vendredi et le samedi**

<i>*sauf jours fériés</i>	Lun à Jeu*	ven	Lun à Jeu*	Ven et Sam*	Lun à Jeu*	Ven Sam*
	TER			TER	TGV	TGV
GAP	05.08	05.03				
VEYNES-DÉVOLUY (A)	05.28	05.23				
VEYNES-DÉVOLUY (D)			05.39	05.28		
Aspres-sur-Buëch			05.47	05.36		
Lus-la-Croix-Haute			06.13	06.03		
Clelles (Mairie)						
CLELLES-MENS			06.46	06.35		
Monestier-de-Clermont			07.01	06.50		
Monestier-Centre						
VIF			07.20	07.10		
Saint-Georges-de-Commiers			07.23	07.13		
Jarrie-Vizille			07.29	07.20		
Pont-de-Claix			07.36	07.27		
GRENOBLE			07.43	07.34	06.47	07.47
PARIS					09.46	10.46



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées



Transports interurbains et scolaires

Perspectives



BILAN ET ACTUALITÉS SUR LA SAVOIE

- ❑ Réseau composé de :
 - ❑ 300 circuits spéciaux scolaires : 12 000 élèves transportés
 - ❑ 22 lignes régulières en DSP : Plus de 400 000 voyageurs essentiellement concentrés les samedis en période hivernale pour la clientèle publique dont 45% en interconnexion avec le train
 - ❑ 12 en marchés (dont 2 TAD) : 100 000 clients. Près de 200 abonnements mensuels délivrés chaque mois. 800 scolaires transportés quotidiennement
 - ❑ A cela s'ajoutent 800 élèves pris en charge sur le TER et 1 500 Aides Individuelles de Transport (AIT interne ou DP)
- ❑ Desserte interurbaine de la Haute-Maurienne organisée depuis la gare routière de Saint-Michel-de-Maurienne
- ❑ Travaux en gare routière de Moûtiers réalisés
- ❑ Etudes et réflexions en cours :
 - ❑ Chambéry : transfert des cars TER à la Cassine sous Q Park (2025 ?)
 - ❑ Etude PEM Bourg-Saint-Maurice et rénovation de la plateforme de la gare routière (travaux en 2025 ?)
 - ❑ Modane : étude conduite par la CCHMV sur le déplacement de la gare routière (sur l'emplacement du bâtiment SERNAM)
 - ❑ Saint-Michel-de-Maurienne : étude conduite par la commune sur le tènement SNCF jouxtant la gare routière
- ❑ LOM : déploiement des conventions de coopération, de financement ou de délégation avec les EPCI
 - ❑ Schéma mobilité et renforcement desserte sur la Haute-Maurienne
 - ❑ Création d'une ligne Séez - Bourg-Saint-Maurice et étude sur le renforcement de desserte sur la Haute-Tarentaise

ACTUALITÉS SUR L'ISERE

- ❑ Réseau composé de 386 lignes locales à vocation scolaire, 65 lignes régulières et 8 lignes EXPRESS. Pour la rentrée de septembre 2024, 12 lignes régulières (dont 3 express) et 13 lignes à vocation scolaires seront désormais opérées par le SMMAG sur l'aire Grenobloise.
- ❑ Comme sur l'ensemble des antennes, l'instruction du transport scolaire prévoit pour la rentrée 2024 la création d'un titre Scolaire +, offrant l'accès à tout le réseau Cars Région, toute l'année, pour 20€.
- ❑ Les effets de la **pénurie de conducteurs** sont désormais mieux gérés par les transporteurs, même s'il reste des annulations de services récurrentes sur certains secteurs comme en Nord Isère (ligne X04, T20...)
- ❑ Plus d'1/3 des kilomètres réalisés avec des **motorisations alternatives au diesel**, et une expérimentation prévue à partir de 2025 avec des **cars Hydrogène** sur les lignes T36 St Jean de Bournay - Lyon et T62 St Marcellin – Grenoble
- ❑ Un nouveau **P+R** inauguré sur La Côte Saint André pour accompagner le développement de la ligne X08 entre Beaurepaire et Grenoble, et une démarche « Nudges » portée à l'automne 2023 sur un autre P+R de la même ligne situé à Saint Etienne de Saint Geoirs
- ❑ Un suivi qualité renforcé des transporteurs (contrôle / sanction automatisé de la réalisation des services) avec l'ambition d'élargir les outils de supervision des cars exploités par le PC Isère à d'autres antennes sur Cars Région.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

 Perspectives



AVENANT CPER MOBILITES 2023-2027

L'Etat et la Région se sont accordés sur un protocole d'accord sur le volet Mobilités avec une maquette dotée de près d'1,4 Mds à parité Etat / Région soit 690 M€ qui sera soumis à la délibération de l'Assemblée Plénière des 27 et 28 juin 2024.

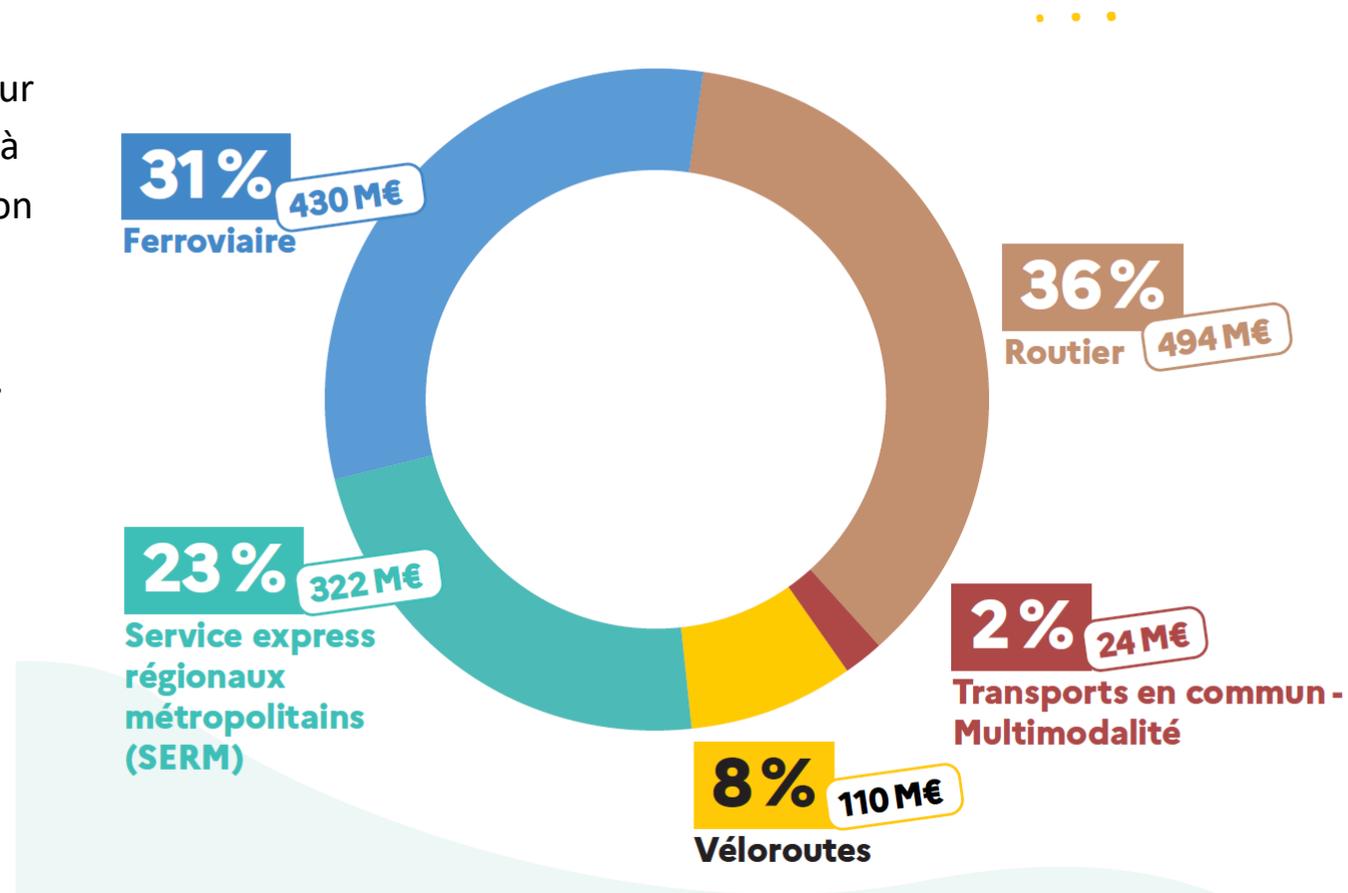
Cette étape permet d'engager les échanges avec les territoires.

En vue de finaliser l'avenant proprement dit pour le premier trimestre 2025 après :

- la concertation préalable du public
- la consultation de l'Autorité Environnementale

A noter que la Région :

- investira massivement sur le matériel roulant à hauteur 3 Mds € d'ici 2035
- financera les réseaux de transports collectifs à hauteur de 2,7 Mds € d'ici 2035



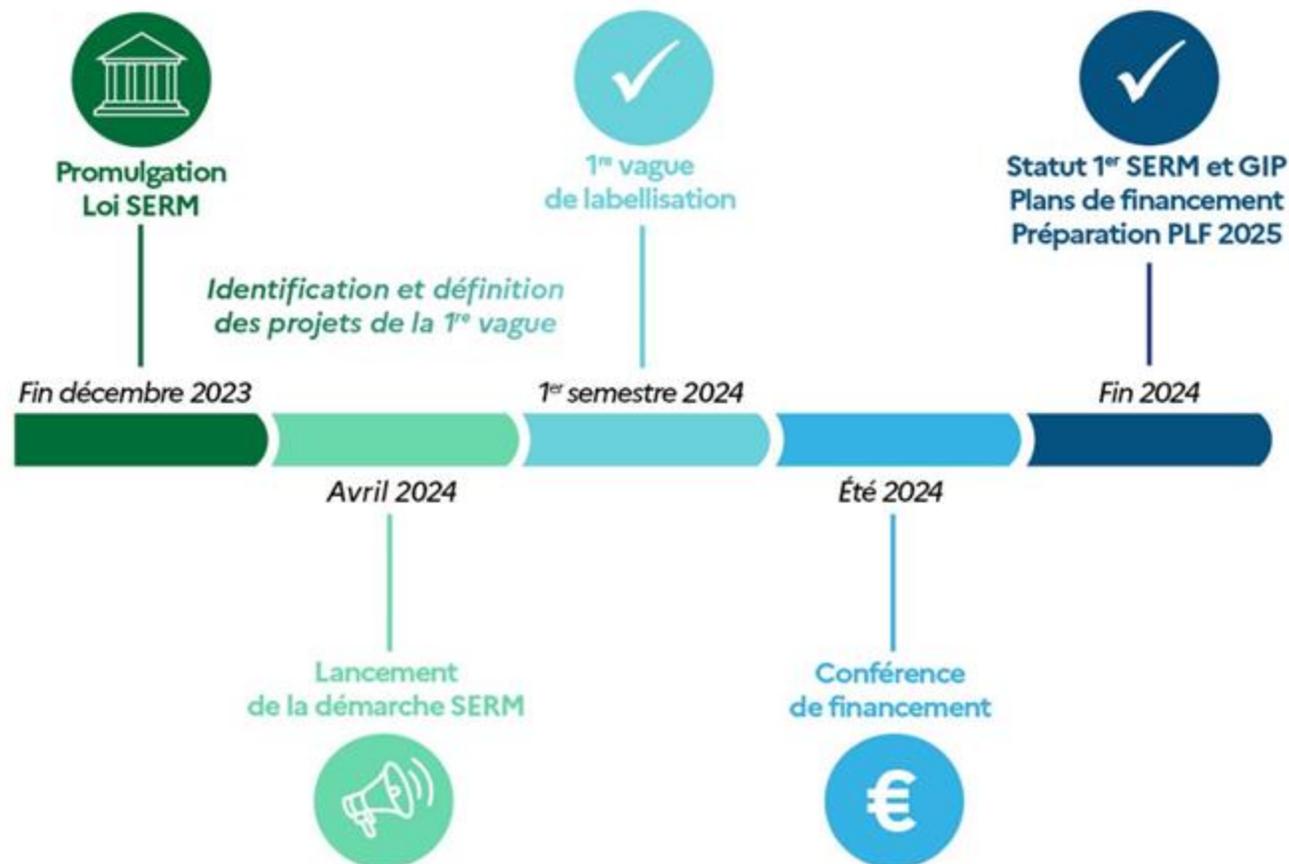
Loi du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains

- **SERM** = offre multimodale de services de transports collectifs publics, appuyée prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire, intégrant le transport routier à haut niveau de service, les réseaux cyclables et, le cas échéant, le transport fluvial, le covoiturage, l'autopartage et les transports guidés, ainsi que les gares et pôles d'échanges multimodaux
- Le SERM contribue aux **objectifs** d'amélioration de la qualité des transports du quotidien, de réduction de la pollution de l'air, de lutte contre l'auto-solisme, de désenclavement des territoires périurbains et ruraux, de promotion du report modal et de garantie de l'interopérabilité des services d'information des voyageurs et de billettique
- **Statut SERM**, conféré par arrêté ministériel
- **Au moins 10 SERM dans un délai de 10 ans**
- **Extension du périmètre d'intervention** de la Société du Grand Paris renommée **Société des Grands Projets (SGP)** pour des missions ciblées, notamment d'appui au déploiement des SERM
- Organisation d'une **conférence de financement des SERM** à l'été 2024

Calendrier

➤ La **labellisation** d'une première « vague » de SERM au premier semestre 2024, pour les projets portés par les territoires, suffisamment aboutis afin d'engager des études ;

➤ Octroi du **statut de SERM** à partir du 2ème semestre 2024, au fur et à mesure que les projets sont matures, avec des études complètes, des gouvernances stabilisées et des plans de financement phasés.



Les acteurs « nationaux » mobilisables

**Société
des Grands
Projets**

.Participation à l'élaboration du dossier de demande de statut SERM, la « synthèse de dossier »

.Portage d'une part du financement d'un SERM, sous statut, via des emprunts obligataires remboursés par une fiscalité locale affectée à la SGP : la SGP est alors partie prenante pour le respect des coûts et du calendrier des projets

.Appui dans le cadre de la structure locale de coordination

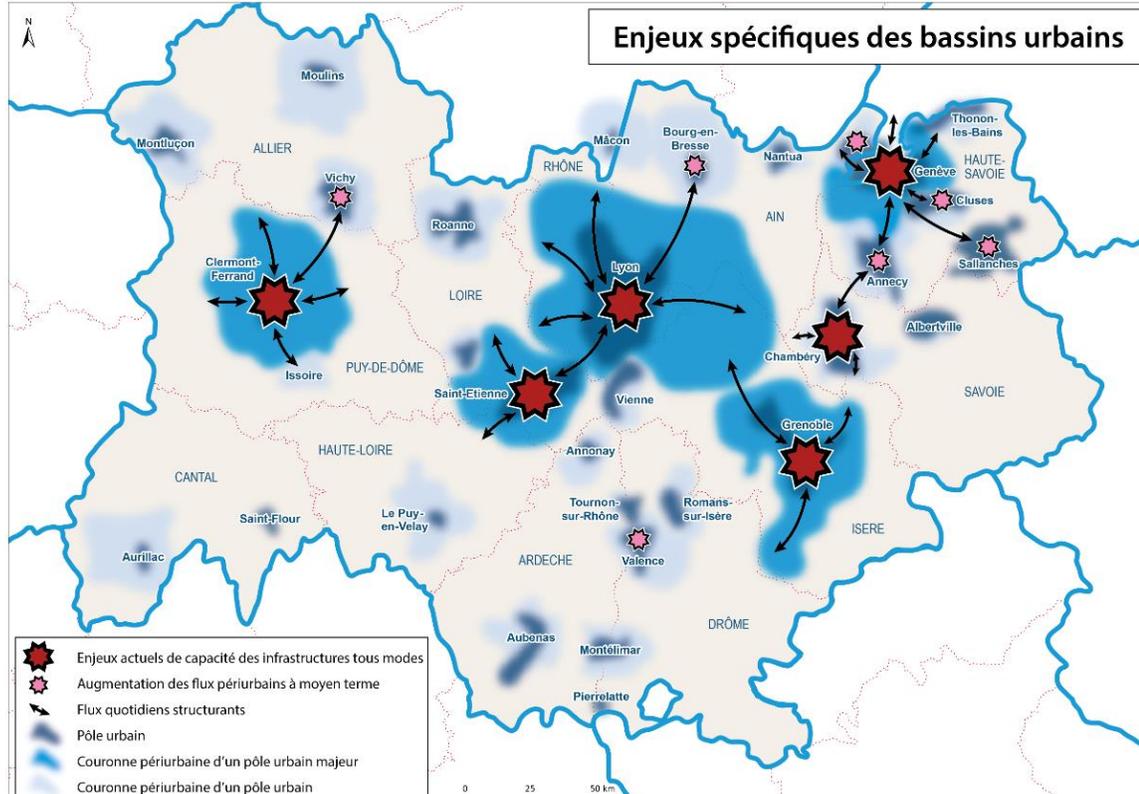
.Maîtrise d'ouvrage d'infrastructures nouvelles nécessaires au SERM et situées dans son périmètre



- .Connaissance du réseau / gares**, exploitation du réseau / gares, maîtres d'ouvrage des aménagements du réseau /gares et équipements existants
- .Enjeux de fiabilisation** du réseau existant, avec les augmentations d'offre envisagées dans le cadre des SERM

SERM en Auvergne-Rhône-Alpes

6 grandes aires urbaines concernées



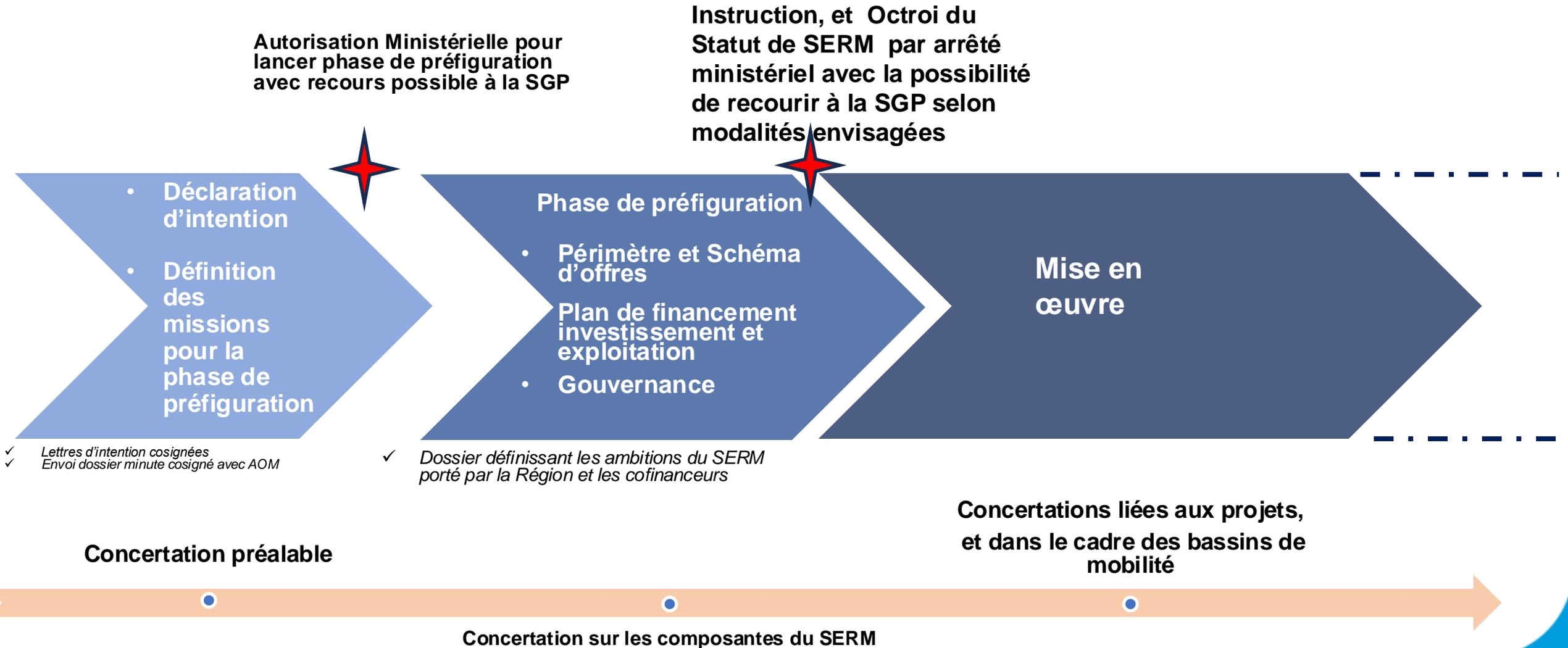
Près de 6 millions d'habitants au sein du territoire régional

(population des communes à 10km d'une gare)

On ne part pas de rien :

- Des réflexions engagées dans tous les SERM
- Des services multimodaux déjà proposés aux usagers (desserte, tarifications combinées, aménagement de Pôles d'Echanges...)
- Des documents de planification intégrant ces objectifs (SRADDET, SCOT, PDM...)
- Le plus grand RER transfrontalier mis en service fin 2019 : Léman Express

LA DEMARCHE A SUIVRE POUR CHACUN DES SERM



Etudes amont pour le développement d'une offre TER sur le territoire de Métropole Savoie

- **Objectif** : déployer un service de transport TER cadencé sur l'axe nord-sud de Métropole Savoie (entre Aix-les-Bains et Alpespace) ainsi que sur son axe est-ouest (en particulier à Cognin) en visant un cadencement au 1/4h en pointe et en intégrant la réouverture des haltes ferroviaires.

- **Pilotage** : Région

- **Maitrise ouvrage** : SNCF Réseau

- **Co- financeurs** : Etat, Département, Grand Chambéry, Grand Lacs, Cœur de Savoie

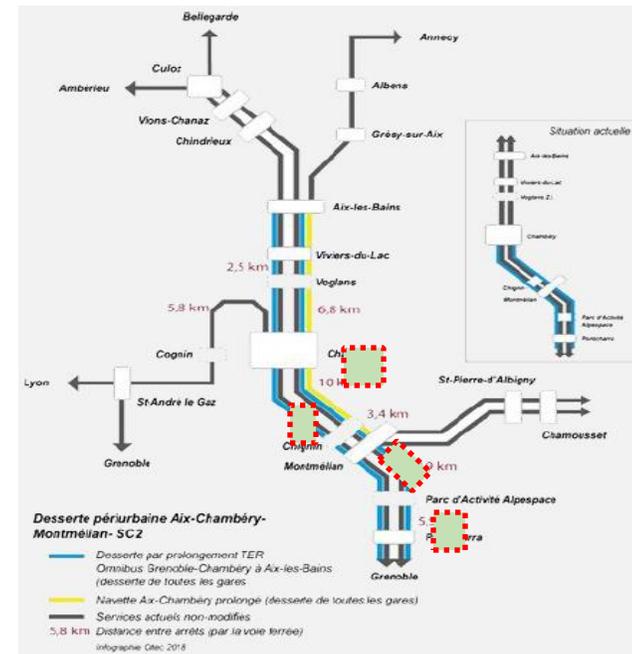
- **Partenaire associé** : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions

- **Calendrier réalisation de l'étude** : Etude d'exploitation et de fréquentation en cours (fin 2024).

Avancement :

- Création de halte : rendu des programmes, poursuite avec les chiffrages
- Horizon Court-Terme : livraison des études 24h
- Horizon Moyen terme et Long Terme : études en cours en forte interface avec l'évolution de la trame nationale GV

Concept d'offre – SCOT Métropole Savoie



 Nouvelle halte

Phase 1 – Desserte à échéance du terminus

Livraison du terminus de Brignoud au 1^{er} semestre 2028 permet la prolongation des trains en provenance de Saint-Marcellin de Gières à Brignoud en septembre 2028

Demande de la Région à SNCF Voyageurs de chiffrer l'acquisition de 10 nouvelles rames Regio2N à horizon 2028 incluant le besoin de rames supplémentaires pour l'offre sur Brignoud

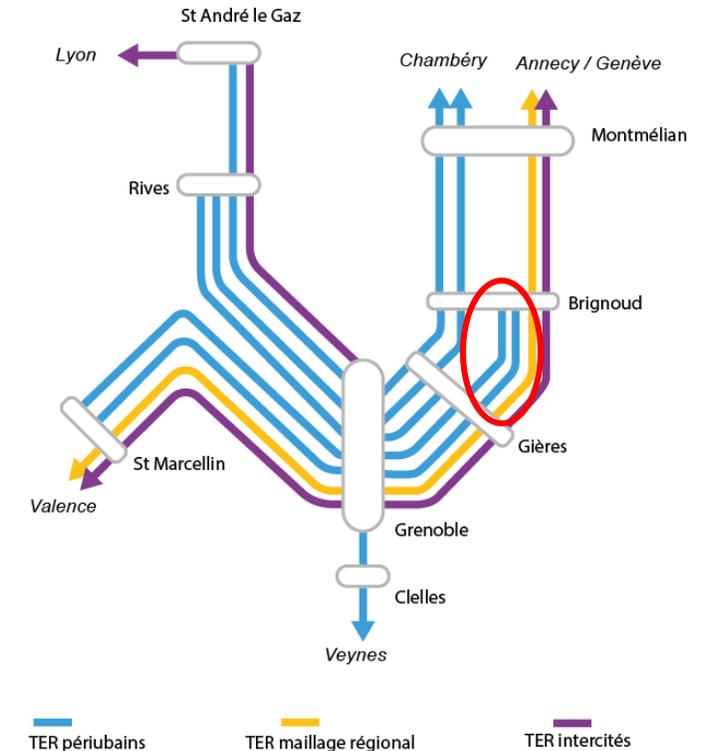
Mise en œuvre de la fréquence cible au 1/4 heure en pointe entre Brignoud et Grenoble avec

- Saint-Marcellin – Brignoud à la 1/2 heure (nouveau entre Gières et Brignoud)
- Rives – Chambéry à la 1/2 heure (existant)

Réflexion pour engager démarche RER N1

- renfort d'offre avec les infrastructures et le parc de matériel disponible (heure creuse, extension d'amplitude, contrepointe,...)

Structure de l'offre TER en heure de pointe à l'échéance terminus Brignoud



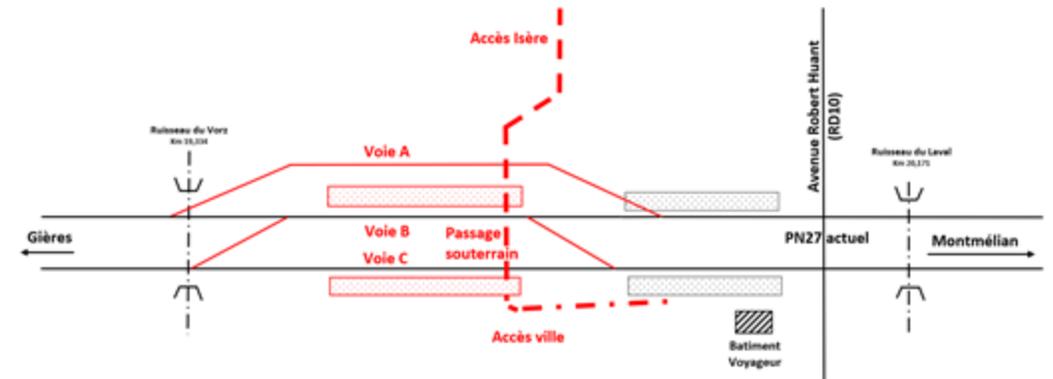
Phase 1 – Le terminus de Brignoud

Programme issu des études avant-projet

- Voie terminus débouchante
- Déplacement du terminus côté Grenoble avec un accès au quai central par le passage souterrain
- Opération en forte interface avec l'opération de suppression du passage à niveau n°27

Coût et planning

- Coût du projet évalué à 54,3 M€ dont 28,4 déjà contractualisé
- Financement complémentaire à mettre en place à l'automne
- Mise en service pour fin 1er sem 2028



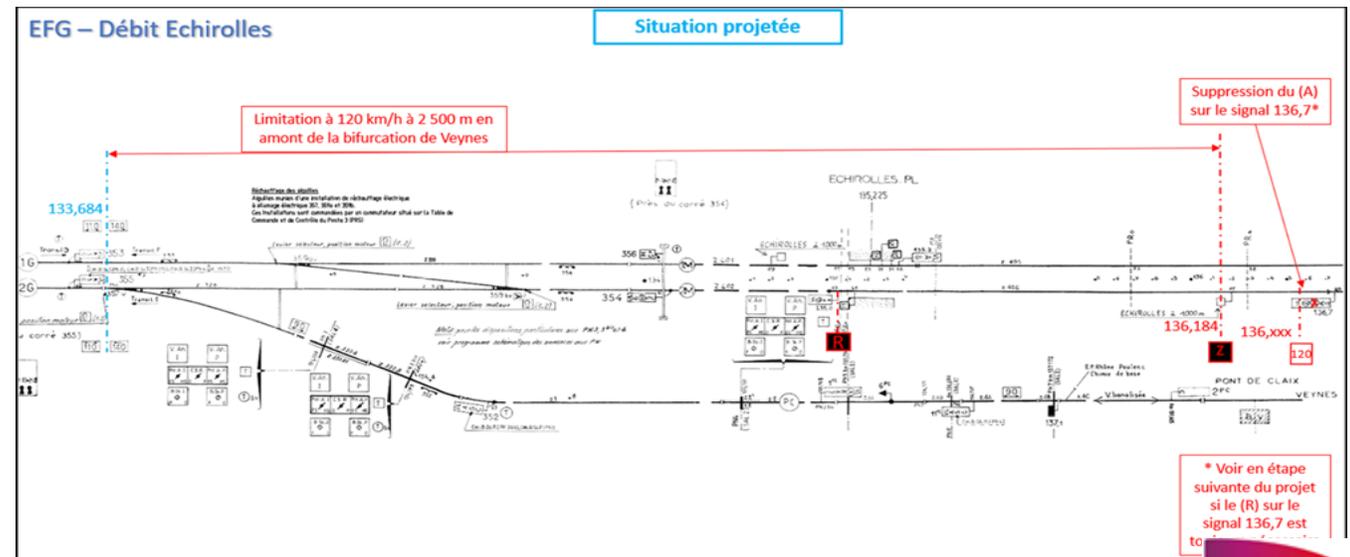
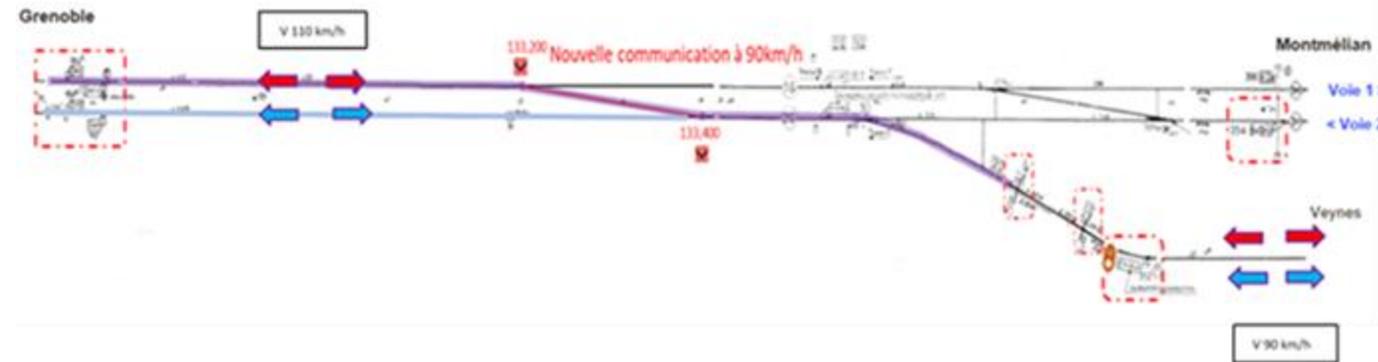
Phase 1– Bifurcation à Echirolles

Objectif : fluidifier l'entrée de l'étoile grenobloise

- **Opération 1** : réalisation d'une communication entre la voie 1 et la voie 2 sur la ligne Lyon-Grenoble avant la bifurcation de Veynes
- **Opération 2** : abaissement de la vitesse de 140 à 120 km/h en amont de la bifurcation de Veynes et suppression d'un signal.

Coût des travaux : 10,75 M€

Mise en service : Juillet 2028



Phase 2 et 3

PHASE 2 – BRANCHE GRENOBLE – ST ANDRE LE GAZ

Objectif desserte : $\frac{1}{4}$ Rives – Grenoble et $\frac{1}{2}$ h St André le Gaz – Grenoble (cadence Imparfaite)

- Etudes préliminaires en cours :
 - 3^{ème} voie en sortie de Grenoble sur 2 km
 - Création d'une nouvelle voie G à quai en gare de Grenoble
 - Montant du projet de 100 M€
- Avancement :
 - Études techniques prioritaires terminées
 - Etude d'exploitation finalisée pour fin juin 2024
 - Etudes préliminaires complémentaires 2025

PHASE 3 – BRANCHE GRENOBLE – ST ANDRE LE GAZ (COÛT 900 k€)

Objectif desserte : $\frac{1}{4}$ Rives – Grenoble et $\frac{1}{2}$ h St André le Gaz – Grenoble (cadence parfaite)

- Etude Préliminaire de la mise à 4 voies entre Voreppe et Grenoble
 - Études préliminaires prioritaires en cours : prévues pour fin 2024
 - Etudes préliminaires complémentaires : 2025

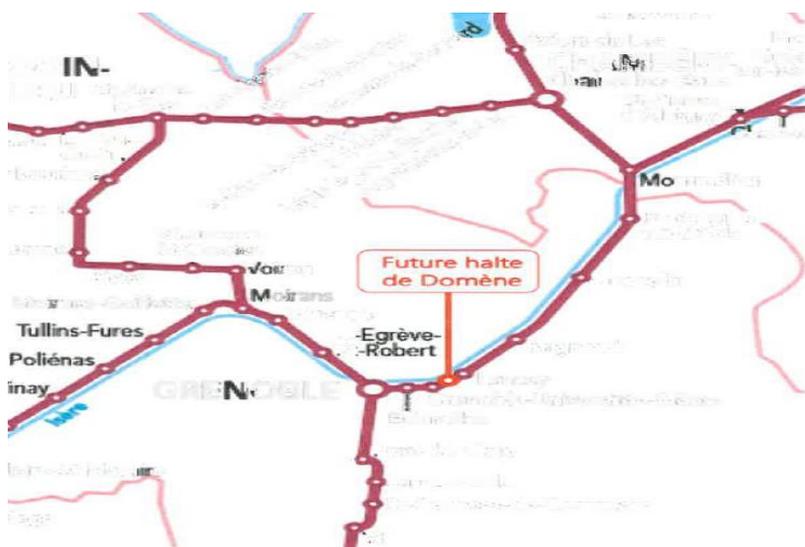


Déplacement de la halte de Pont de Claix au niveau du PEM de Pont de Claix l'Etoile :

- Coût total des études : 1,143 M€ (dont Région 381 k€),
- Études en cours niveau PRO DCE (aménagement de la halte, sécurisation des PN 5, 6 et 7)
- Mise en service programmée pour fin 2024,
- Coût total : 5,7 M€ (CE 09/2021) dont 2,7 M€ sous MOA SNCF G&C, 1,5 M€ sous MOA SNCFR et 1,5 M€ sous MOA GAM.

Réouverture de la halte de Domène :

- **Volet ferroviaire :**
 - Coût total des études à date : 744 K€ (dont 255 K€ Région),
 - Concertation conduite fin 2022,
 - Contraintes techniques fortes (quais décalés entre pont et PN),
 - Coût et calendrier : en cours de définition.
- **Abords :**
 - Etudes réalisées,
 - Projet dépendant du volet ferroviaire.

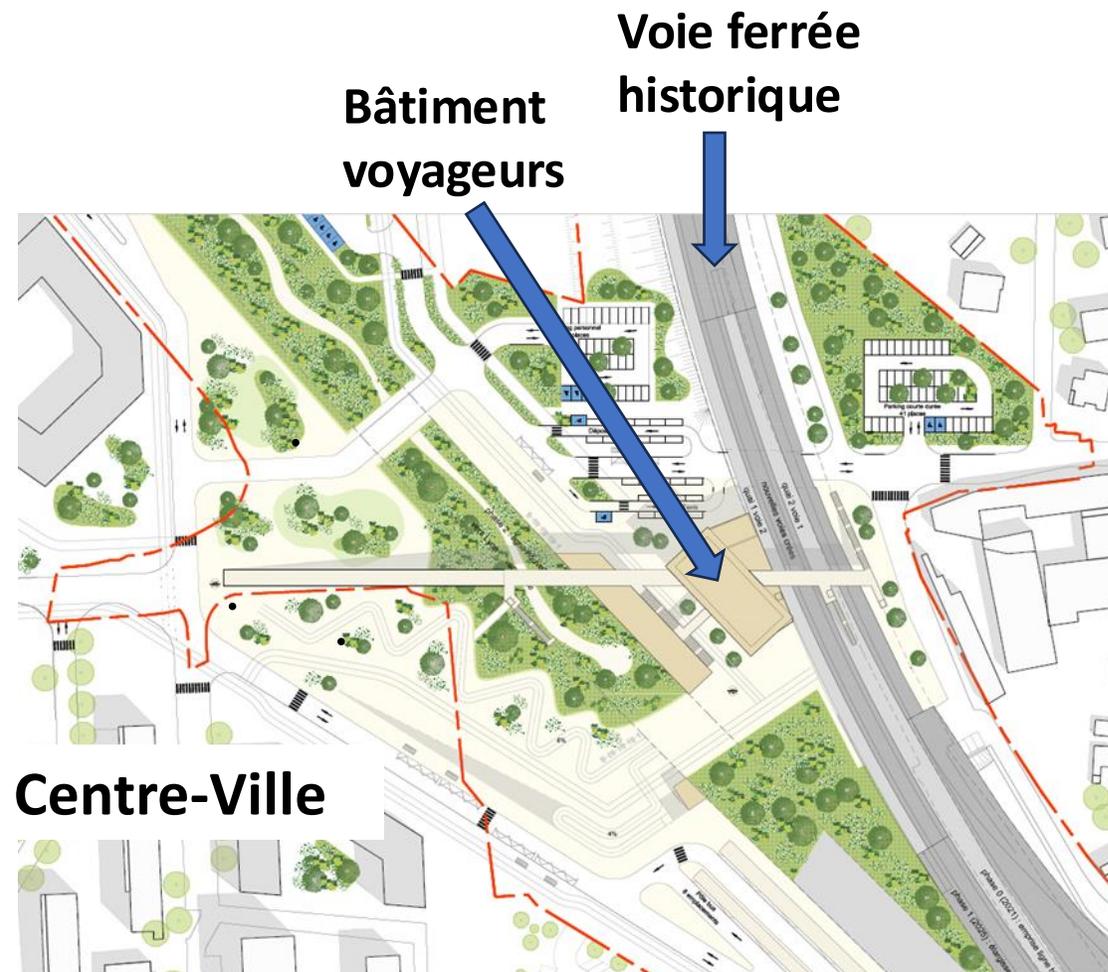


LES GARES ET LEURS ABORDS

3/3

Gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne :

- Projet sous maîtrise **d'ouvrage** de TELT*,
- Programme fonctionnel élaboré en 2023,
- Etudes d'Avant-Projet en cours.



*Tunnel Euralpin Lyon/Turin

RÉGÉNÉRATION DES LIGNES SUR L'ÉTOILE DE VEYNES :

Ligne Livron – Aspres (Valence – Veynes) :

- ▶ Travaux lourds réalisés de mars à décembre 2021 : 54,2 M€ dont 1/3 Région
- ▶ Réouverture de la ligne en décembre 2021
- ▶ Etude en cours pour une seconde phase de travaux nécessaire sur l'axe après 2026 (rendu de l'étude prévu pour fin 1er semestre 2024)

Ligne Grenoble – Veynes :

- ▶ 1^{ère} phase de travaux Vif-Lus en 2021/2022 : 28,3 M€ dont 1/4 Région
- ▶ Réouverture de ligne en décembre 2022 (SA 2023)
- ▶ Etude préliminaire en cours pour préfigurer la phase travaux suivante à partir de 2026
Ces études sont menées en cohérence avec le **périmètre Sud-PACA** sur l'ensemble de l'étoile ferroviaire de Veynes (études et travaux concomitants).
- ▶ Tunnel de Larchat :
Remplacement de 600 mètres de rail (300m sur les 2 files de rail). Coût : 323k€ financés par l'Etat 54,9% la Région AURA 36,6% et SNCF Réseau 8,5% (CP du 17 mai).
Les travaux seront réalisés été 2024, « à l'ombre » des travaux programmés du SPRC.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales



Comités de partenaires

Accessibilité

Autre



COMITÉ DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : Comité des Partenaires Régionaux (CPR)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes) : Comités des Partenaires Locaux (au maximum de la taille des bassins de mobilité)

Pour le niveau Régional (CPR), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :

- le maintien des 2 niveaux de concertation : Comité Technique (COTECH) et Comité de Partenaires Régional (CPR)
 - **Evolutions du périmètre géographique en vue du rééquilibrage des plaques**
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition de collèges de participants : ajout des habitants tirés au sort**
-
- **Calendrier de mise en œuvre : Automne 2024**

**VERSION PROJET POUR
MISE EN PLACE AUTOMNE
2024**

5 territoires

Auvergne

Vallée du Rhône ouest

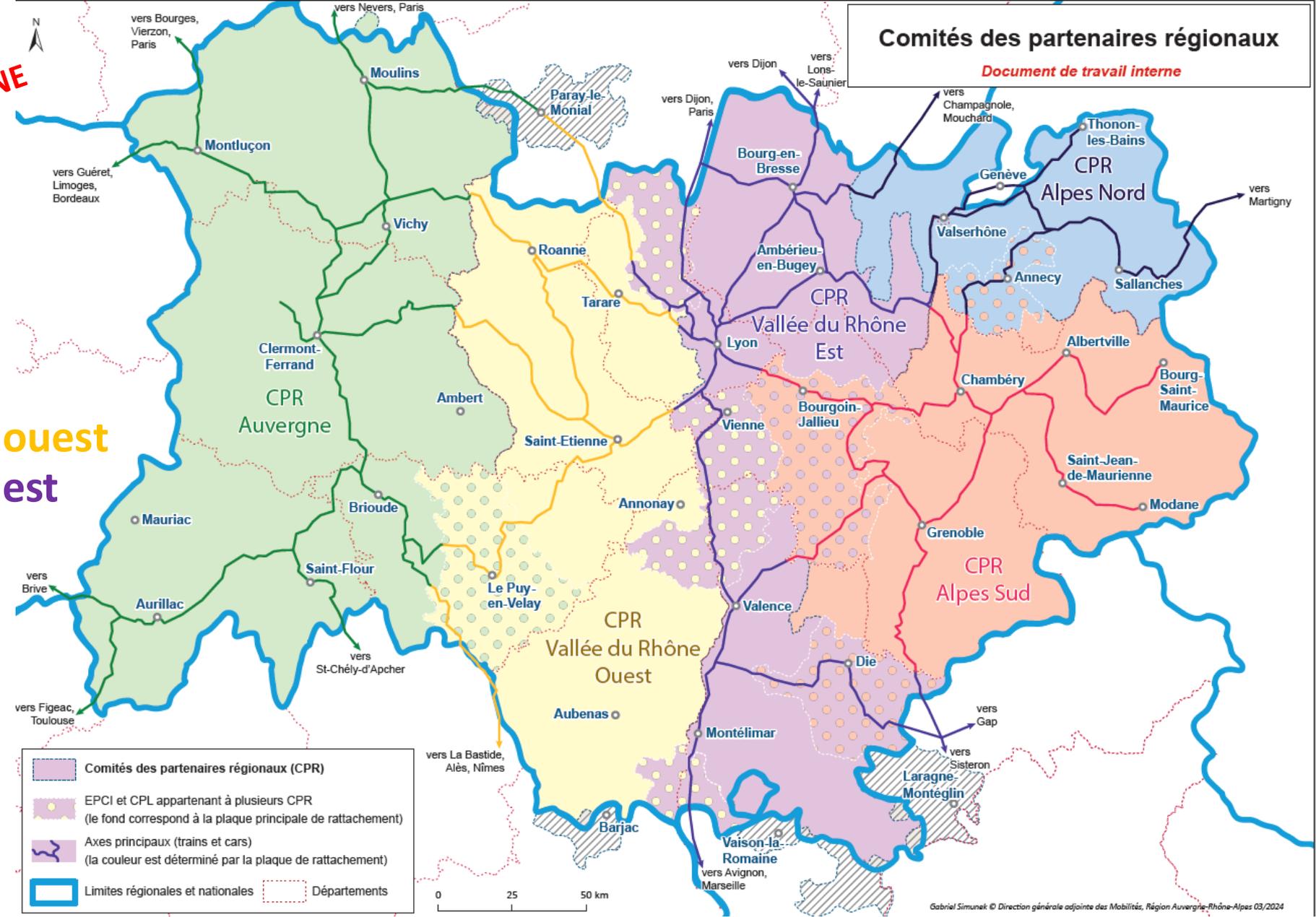
Vallée du Rhône est

Alpes nord

Alpes sud

Comités des partenaires régionaux

Document de travail interne



Deux niveaux

Régional

Région AOM R =
Comités des partenaires régionaux (CPR)

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Local

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des syndicats de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'usagers ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

Adaptation des COMOB comités de mobilités actuels
→ 5 CPR
Conservent leur rôle de comités de desserte ferroviaire

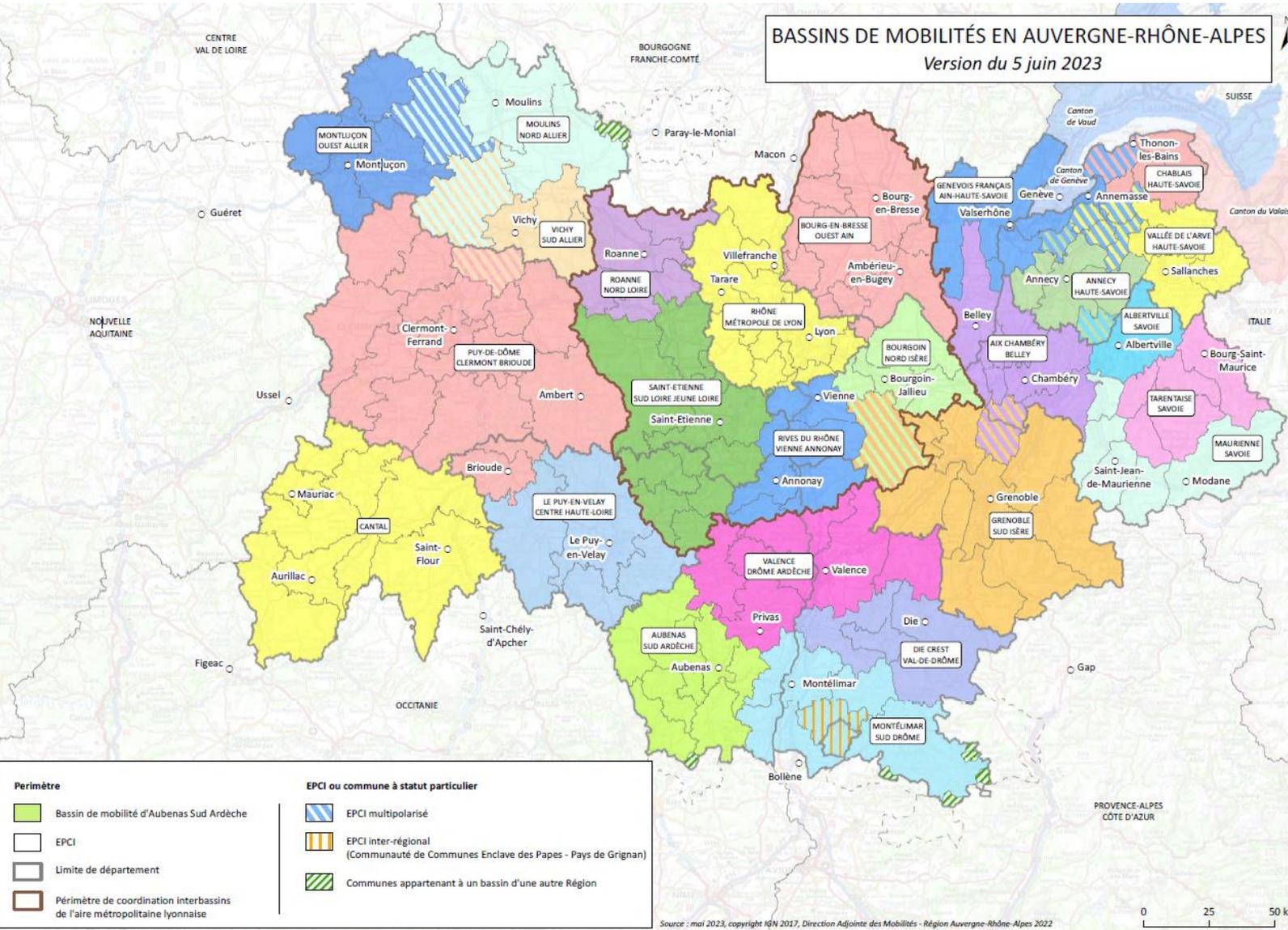
Instances nouvelles à créer :
→ 31 CPL
(a minima un par bassin de mobilités)

Ordre du jour :
Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilités / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :
Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés

Bassins de mobilité

Point d'avancement de la définition



Une disposition issue de la LOM

Consultation sur la délimitation des bassins réalisée entre le 21 novembre 2022 et fin février 2023

208 partenaires consultés (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, les communautés de communes pour lesquelles la Région est AOML, les collectivités voisines et cantons suisses limitrophes).

Carte approuvée en décembre 2023 : 25 bassins dont 6 sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec une coordination inter bassins

Calendrier de mise en œuvre: à partir d'automne 2024 début 2025

8 premiers bassins concernés (sur l'aire lyonnaise, Haute-Savoie, Savoie)

- Phase 1 État des lieux / Diagnostic
- Phase 2 Élaboration des Contrat opérationnels de mobilité (base contrat type adaptée)

> Les modalités de coopération et objectifs d'actions communes des partenaires signataires (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires

Accessibilité

Autre



AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **La Région est couverte par 3 SDAP** (un pour Auvergne, un pour Rhône-Alpes et un National),
- **Pour ces 3 SDAP, 53 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF** (36 gares régionales et 17 gares nationales), sur les 82 gares à rendre réglementairement accessibles (gares prioritaires) :
 - Soit 64,6 % des gares prioritaires,
 - Soit 76,7 % de la fréquentation globale des gares d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers.
- Travaux achevés à Issoire (critère fréquentation) et en cours à l'Arbresle (critère fréquentation),
- Toutes les gares d'Auvergne inscrites au SDAP sont traitées
- Pour 17 gares, études en cours et financées par phase à différents stades d'avancement (dont 10 de critère fréquentation et 3 gares nationales),
- **128 M€ ont été engagés à début 2024** : 17,5 M€ en Auvergne et 110,5 M€ en Rhône-Alpes,
- **Poursuite du dispositif de déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales : 53 gares étudiées, la majorité sera équipée en 2024. une seconde phase d'étude démarre pour couvrir en tout 110 balises



— RÈGLEMENT EUROPÉEN « DROITS ET OBLIGATIONS VOYAGEURS » (DOV) : UN RENFORCEMENT DES DROITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Plusieurs dispositions pour l'assistance: réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, assistance obligatoire dès lors qu'il y a une présence humaine en gare...

=> Prise en compte opérationnelle au 7 juin 2023. 140 gares bénéficient du service depuis Juin 2023, soit 17 de plus (finalisation du déploiement du SDAP)

À nouveau en 2023, volume de prestations croissant :

24 700 prestations en 2021,

31 400 en 2022,

33 700 en 2023.

Continuité du service d'assistance assuré lors des périodes travaux et sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles. Sera reconduit à l'été 2024.



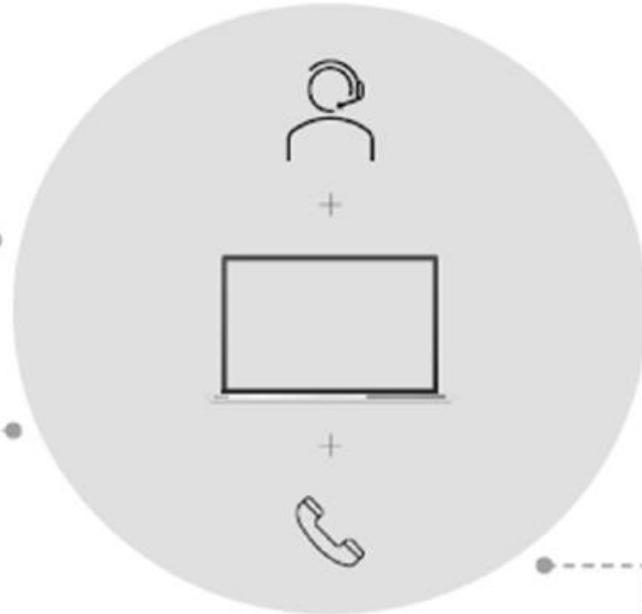
Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), la plateforme unique de réservation des prestations **en février 2024**. Pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Objectifs :

- Un point de contact unique pour réserver la prestation d'assistance en gare, à chaque étape du voyage, régional, national ou international.
- Un seul numéro de **téléphone** national pour l'information sur l'assistance, les réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution; un **formulaire en ligne**.
- Une **ligne d'urgence** (création)

Missions :

- Informer les clients sur le service d'assistance sous forme d'aide humaine en gare et l'accessibilité des gares, ainsi que les services complémentaires notamment l'offre de transport de substitution de gare à gare (taxis).
- Traiter les demandes de réservation, modification et annulation de ces services
- Gérer les clients dont la prestation d'assistance est impactée par un aléa, en lien avec les centres opérationnels des gares.
- Gérer les réclamations relatives à ces services.



Canaux

 Téléphone : France :#3212
International : +33 (0)9.72.72.00.92

 Formulaire

Centre relai pour les personnes
sourdes ou malentendantes
(type Roger Voice)

Langues

 Français
 Anglais

Formulaire

 Italien, Néerlandais, Allemand,
Espagnol

Horaires d'ouverture

De 8h à 20h 

7j/7

Ligne d'urgence: 24h/24 

Délai de traitement

24h avant le départ du train

Population ciblée

Porteurs d'une carte de priorité 

Personnes en fauteuil roulant

Personnes qui se déplacent avec difficultés

Les éléments à retenir:



Un numéro unique
#3212



Une seule
réservation peu
importe le nombre
de transporteurs



Un parcours simplifié
pour nos clients
sensibles



Une amplitude
horaire plus
importante



Un numéro
d'urgence
accessible 24h/24
et 7j/7



Lancement à partir du
1^{er} février pour
Auvergne-Rhône-
Alpes



Les clients souhaitant procéder à une nouvelle réservation d'assistance via un canal digital peuvent :

- Se rendre directement sur le formulaire dédié depuis le site Gares et Connexions
 - Se rendre sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes dans la rubrique « Accessibilité »
 - Passer par le récapitulatif de leur commande sur (site TER ou SNCF CONNECT)
- Le formulaire se découpe en 5 étapes qu'il faut compléter afin de soumettre sa demande de réservation.



Premiers retours:

- Calendrier de déploiement respecté
 - TER Auvergne Rhône-Alpes le 1^{er} février 24
 - Prochaine et dernière entreprise ferroviaire à bénéficier de la plateforme: RENFE mi-mai
- Majorité de réservations via le canal téléphonique, mais croissance de la réservation via le formulaire
- Pic d'appels sur certains créneaux horaires par exple 18H - 19H
 - entraine une qualité de service de 76% (% de clients mis en relation avec un téléconseiller en moins de 1min30).
- Mode couplé « billet + réservation » mis en service le 27 mars pour SNCF Connect
- Processus de réservation « taxis » à renforcer



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires
Accessibilité

 **Autre**





Merci